

ACCENTS'

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

n° 266
JUILLET-AOÛT 2022

TOURISME, AGRICULTURE

CROQUEZ L'ÉTÉ À PLEINES DENTS

L'AGENDA CULTUREL

Tous nos bons plans
de l'été

LA PETITE HISTOIRE

Les jardins d'Albertas,
histoire d'une passion



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**



ACCENTS'

n° 266
JUILLET-AOÛT 2022

SOMMAIRE

P. 4

EN BREF

400 collégiens récompensés	04
Une maison pour protéger les femmes.....	04
Aigles de Bonelli : des nouveau-nés pour sauver l'espèce	05
Les SEGPA à l'Institut de France	05
Des collégiens en visite à Strasbourg	06
Une appli pour réussir sa randonnée	06

P. 8

DOSSIER

N'attendons plus, mangeons local !

P.14

UN BESOIN, UN SERVICE !

13envies.fr, l'agriculture provençale à portée de clic

P.16

PRÈS DE CHEZ VOUS

Les façades se refont une beauté	16
Saint-Victoret : un poumon vert en ville ...	18
Rognes : plus de sécurité pour les tout-petits	18
Saint-Cannat : le sport en grand	18
Mimet : le quartier des Fabres revitalisé	19
Saint-Chamas : 3 200 m ² dédiés au sport	19
Martigues : le petit train passe au vert	19

P. 20

ELLE TRAVAILLE POUR VOUS

Sabrina Abdi, technicienne au Laboratoire départemental d'analyses	20
Le labo en chiffres	21

P. 22

SUR LA ROUTE

Une voie verte au fil de la Durance

P. 24

POINTS DE VUE

P. 26

S'ÉVADER

AGENDA CULTURE	28
VOS PHOTOS	32
OBJECTIF JOP 2024	34
LA PETITE HISTOIRE	36
LA BALADE	38
LE PROVENÇAL	40
LA RECETTE DE FABIEN	42
LE JEU DE L'ÉTÉ	43



Au cœur de Sainte-Victoire, deux aiglons de Bonelli ont été pesés, bagués et mesurés



Une nouvelle voie verte de 22,5 km au fil de la Durance

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE - 52, av. de Saint-Just - 13256 MARSEILLE Cedex 20

Tél. 04 13 31 13 13 - www.departement13.fr    - accents@departement13.fr

Directeur de la publication / Rédacteur en chef : Romain Luongo - Rédaction : Laurent Bonnat, Olivier Gaillard, Pascale Hulot, Julie Kara

Crédits photos : © Jean-Paul Herbecq & Christian Rombi - Mise en page : Virginie Matheron - Conception graphique : Emmanuelle Millet

Couverture : © DR - Impression : FOT groupe STF - ISSN 2824-0545 (imprimé) - ISSN 2824-4931 (en ligne)



Agissez pour le recyclage des papiers avec le Département des Bouches-du-Rhône et Ecofolio.



La vente directe du producteur au consommateur, un axe fort du plan de souveraineté alimentaire



CONSOMMONS LOCAL ET PRÉSERVONS LE TRAVAIL DE NOS AGRICULTEURS !



Alors que la guerre sévit en Ukraine, véritable grenier de l'Europe, que les prix s'envolent et que les événements climatiques s'enchaînent, il est impératif de **préserver la capacité alimentaire de notre territoire.**

C'est pourquoi j'ai lancé au printemps un plan de souveraineté alimentaire, élaboré conjointement par le Département et la Métropole

qui comprend **10 actions fortes** que vous retrouverez en détails dans le dossier de ce numéro.

Notre volonté est de replacer l'agriculture sur le devant de la scène, pour l'imposer comme levier de croissance et d'indépendance.

L'économie locale a tout à gagner. Parce que l'agriculture **favorise les circuits courts** mais aussi parce qu'elle peut être **source de création d'emplois.**

La souveraineté alimentaire est aussi une réponse aux **nouveaux enjeux de la transition écologique.**

Aujourd'hui, notre production locale est exportée à 90 % et nous importons 90 % de ce que nous consommons. C'est insensé. **Nous devons changer ces habitudes,** favoriser les circuits courts, consommer local, préserver et reconnaître, à sa juste valeur, le travail de nos agriculteurs.

Dans les pages de ce numéro, vous retrouverez également les nombreuses activités culturelles qui font la richesse de la Provence. **Expos, concerts, danse, séances de cinéma gratuites, festivals :** à toutes et à tous, je vous souhaite un bel été sous le signe de la culture !

Martine Vassal

Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence

EN BREF



400 COLLÉGIENS RÉCOMPENSÉS POUR LEUR PARCOURS SCOLAIRE

Le 7 juin, plus de 400 élèves de 3^e des Bouches-du-Rhône se sont vu remettre, à l'Hôtel du Département, le prix "collégiens méritants".

Accompagnés de leurs parents et des équipes éducatives, les collégiens ont pu recevoir des mains de Martine Vassal, Présidente du Conseil départemental et **Lionel De Cala**, conseiller départemental, une récompense pour **leur progression** tout au long de l'année, **leur investissement dans le travail et la vie de classe**, ainsi que leur implication dans des **actions de solidarité**. Une formidable occasion de réaffirmer le soutien du Département en faveur de la réussite éducative des jeunes Provençaux.
Bravo à tous !

Martine Vassal a remis en juin dernier aux collégiens de 3^e le Prix "Collégiens méritants" lors d'une grande cérémonie à l'Hôtel du Département à Marseille



À MARSEILLE

UNE MAISON POUR PROTÉGER LES FEMMES



"Un projet qui va changer la vie de nombreuses femmes", a déclaré Martine Vassal le 20 mai dernier lors de la remise des clés de la future Maison des Femmes à l'Assistance publique des Hôpitaux de Marseille.

Ce refuge permettra en effet d'assurer une prise en charge globale des femmes victimes de violences. Fin 2021, le Département s'était engagé à mettre à disposition de l'AP-HM un bâtiment idéalement situé près de l'Hôpital de la Conception à Marseille (5^e) en vue d'y créer la Maison des femmes. **Cette structure unique et pluridisciplinaire**, conçue comme un guichet unique, proposera aux femmes et à leurs enfants de **consulter facilement des médecins, sages-femmes, psychologues et assistantes sociales** ou d'accéder à une expertise juridique pour déposer plainte en cas de danger. Très engagé dans la lutte contre les violences faites aux femmes, le Département a décidé également de **financer à hauteur de 150 000 euros** les travaux de rénovation du bâtiment.



Martine Vassal, Présidente du Conseil départemental et Hélène Gente-Ceaglio, conseillère départementale déléguée à la lutte contre les Discriminations et les Violences faites aux femmes et enfants, ont remis symboliquement à l'AP-HM les clés de la future Maison des femmes fin mai à Marseille.

AIGLES DE BONELLI

DES NOUVEAU-NÉS POUR SAUVER L'ESPÈCE



Fin mai, deux nouveaux aiglons de Bonelli nichant au cœur du domaine départemental de Roques-Hautes, au sein de la réserve Sainte-Victoire, ont été mesurés, pesés et bagués.

Le Département des Bouches-du-Rhône a participé à l'opération menée par le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre d'un Plan national **pour la protection de l'Aigle de Bonelli**, espèce protégée au niveau national et européen. Sur les 42 couples d'Aigles de Bonelli qui nichent en France, **18 sont répertoriés dans les Bouches-du-Rhône.**



LES SEGPA BRILLEN

À L'INSTITUT DE FRANCE



Le 30 mai, les élèves de la classe de SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté) du collège Mont-Sauvy d'Orgon se sont rendus à l'Institut de France à Paris pour recevoir le prix de "l'audace artistique et culturelle 2022".

Depuis 10 ans, **ce prix valorise des projets originaux** portés par les établissements avec pour objectif de rendre la culture et les arts accessibles aux jeunes issus des milieux modestes. Cette année, en présence notamment de François Hollande, les jeunes Provençaux ont présenté "Ça m'a gavé", **un court métrage réalisé avec l'aide du Département** et des associations partenaires, dans lequel ils se sont mis en scène. Avec humour et justesse, ils ont dépeint la réalité de leur quotidien dans leur environnement scolaire. Bravo à eux !

Court-métrage à retrouver sur toutelalumieresurlessegpa.com



À STRASBOURG

DES COLLÉGIENS PLUS QUE JAMAIS EUROPÉENS



Au mois de mai dernier, une trentaine d'élèves du collège Joseph D'Arbaud à Salon-de-Provence se sont rendus à Strasbourg pour découvrir les institutions européennes.

C'est en compagnie d'une équipe éducative et d'Anne Rudisuhli, conseillère départementale déléguée aux Affaires européennes, que les collégiens ont dans un premier temps **découvert la Commission européenne et le Parlement**, et ont assisté à une séance plénière au sein de l'hémicycle sous la houlette de Laurence Farréng, députée européenne. Puis, ils ont remonté le temps et accompli un devoir de Mémoire avec la visite du camp de concentration de Struthof et le mémorial d'Alsace Moselle. À l'heure où ces adolescents voient défiler les images d'une guerre à leur porte, la mémoire d'un passé pas si lointain leur permet de **prendre conscience du rôle de l'Europe et de sa nécessité**. Pour Anne Rudisuhli, "ce voyage organisé par le Département a permis aux collégiens d'avoir une meilleure connaissance de ce que l'Europe apporte dans leur vie. Nous espérons que cela contribuera à en faire des citoyens conscients des valeurs de l'Europe".



Anne Rudisuhli, déléguée aux Affaires européennes entourée des collégiens et de l'équipe éducative du collège Joseph d'Arbaud de Salon-de-Provence, lors de la visite du Parlement européen.

UNE APPLI

POUR RÉUSSIR SA RANDONNÉE



Dans les Bouches-du-Rhône, du 1^{er} juin au 30 septembre inclus, l'accès aux massifs forestiers, y compris par la mer, est réglementé pour prévenir les risques d'incendie et vous protéger.

Pour vous tenir informés, le Département et Provence Tourisme mettent en place le dispositif "Envie de Balade". Chaque jour, en fonction des prévisions météorologiques, vous pouvez ainsi vous renseigner sur l'ouverture ou la fermeture du massif que vous voulez visiter au **0811 20 13 13** (0,06 € la minute) ou sur www.myprovence.fr/enviedebalade

Conditions d'accès aux espaces naturels

**ENVIE DE BALADE ?
0811 20 13 13**

www.myprovence.fr/enviedebalade

www.bouches-du-rhone.gouv.fr

Pour votre sécurité et pour la préservation des massifs forestiers, l'accès aux espaces naturels est réglementé de juin à septembre. Renseignez-vous au 0811 20 13 13 (0,06 €/minute) ou sur notre application Envie de Balade (à télécharger sur l'App Store et Google Play).

En fonction des conditions météorologiques :

PROVISEUR (Régions de l'Est)	Conditions
EST	Accès, circulation et présence des personnes autorisés toute la journée. Accès interdit si un long départ partiellement interdit.
ESTER	Accès, circulation et présence des personnes autorisés toute la journée. Accès interdit si un long départ partiellement interdit.
ESTER	Accès, circulation et présence des personnes autorisés toute la journée. Accès interdit si un long départ partiellement interdit.
ESTER	Accès, circulation et présence des personnes autorisés toute la journée. Accès interdit si un long départ partiellement interdit.



RÉSERVES FAIBLES



**DON DE SANG
MAINTENANT
C'EST URGENT**

L'Établissement français du sang Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse lance un appel au don car les réserves sont faibles. Mobilisez-vous tout au long de l'année en trouvant une collecte près de chez vous ou de votre lieu de travail.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte ou à la Maison du don, 28, rue de la République - Marseille 2^e - Tél. : 04 96 11 22 90



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**



MÉTROPOLÉ
**AIX
MARSEILLE
PROVENCE**

ON N'EST JAMAIS DANS SON ASSIETTE QUAND ON FAIT DE LONGS TRAJETS



**PROTÉGEONS NOS PRODUCTEURS,
MANGEONS LOCAL**

#SouveraineteAlimentaire



N'ATTENDONS PLUS, MANGEONS LOCAL !

Avec la flambée des prix alimentaires et énergétiques générée par le conflit en Ukraine et la crise sanitaire, le Département et la Métropole ont lancé un programme de mesures concrètes pour tendre vers la souveraineté alimentaire des Bouches-du-Rhône. D'ores et déjà, plus de 7 000 hectares de terres ont été rendus aux agriculteurs et les deux collectivités vont encore plus loin.

10 ACTIONS CONCRÈTES POUR PLUS D'AUTONOMIE

- Ouvrir **1 à 2 points de vente** de produits frais et locaux chaque année
- Convertir 4 à 5 grandes surfaces par an à l'**installation de corners** de fruits et légumes locaux
- Augmenter de 10 à 15 % les livraisons de fruits et légumes locaux aux **écoles et collèges**
- Augmenter de 10 % par an la part de produits alimentaires bio et locaux dans la **restauration scolaire** des communes
- Aider à l'**installation de légumeries** ou d'unités de transformation culinaire
- Atteindre l'objectif de "zéro artificialisation des terres irriguées" dès 2022
- Créer des **Zones agricoles protégées (ZAP)**
- Mobiliser du foncier public pour créer **50 hectares par an** de nouvelles terres productives
- Accompagner les communes pour la **remise en culture** de terres en friche
- Accompagner l'installation d'agriculteurs à hauteur de **10 hectares par an**



Martine Vassal en visite fin mai à Salon-de-Provence sur l'exploitation du producteur Thierry Gozzerino, président de l'Amap "Les paniers marseillais", à l'occasion du lancement du plan pour la souveraineté alimentaire.



“Avec le Plan pour la souveraineté alimentaire du territoire, le Département et la Métropole traitent la problématique dans son ensemble : un bon repas aura toute sa vertu si l'agriculteur est justement rémunéré, le consommateur en bonne santé et l'environnement protégé”.

Lucien Limousin, conseiller départemental, délégué à l'Agriculture

L'INDÉPENDANCE ALIMENTAIRE EST EN MARCHÉ

Halles de producteurs, circuits de vente de proximité, préservation des terres agricoles, aides à l'installation des jeunes agriculteurs... Le plan pour la souveraineté alimentaire entend développer un modèle vertueux permettant à chacun de s'alimenter plus facilement en produits frais, locaux et de saison tout en limitant les impacts sur l'environnement.

Le Département et la Métropole unissent leurs forces pour offrir aux habitants des Bouches-du-Rhône des alternatives en matière d'alimentation. En effet, notre territoire, **premier producteur français de fruits et légumes**, a tous les atouts en main pour répondre à la consommation locale. Pourtant, le constat est sans appel : **90 % de nos productions sont vendues et consommées à l'extérieur du territoire** tandis que nous importons 90 % de notre consommation.

Le plan pour la souveraineté alimentaire, lancé au printemps dernier par Martine Vassal, Présidente des deux institutions, doit permettre de remédier à ce paradoxe. Des agriculteurs en capacité de nourrir leurs bassins de vie, c'est tout le sens de ce plan. Aux portes des villes, à Marseille comme dans les territoires plus ruraux, des mesures sont mises en place pour **rapprocher davantage**

le consommateur du producteur en rendant les produits locaux plus accessibles.

Faciliter l'installation des jeunes agriculteurs, notamment en bio et en agriculture raisonnée, sanctuariser les terres agricoles y compris dans les secteurs où la pression foncière s'exerce, promouvoir la transformation des productions locales, ou encore augmenter la part des produits locaux dans la restauration collective... l'engagement du Département et de la Métropole **doit permettre de créer un écosystème viable dans lequel l'agriculteur vit dignement** du fruit de son travail et le consommateur se nourrit sainement tout en limitant le coût énergétique de notre alimentation.

Ce plan d'actions doit permettre d'atteindre dans un premier temps **15 % d'autonomie** alimentaire contre seulement 7 à 8 % aujourd'hui.



Dossier réalisé par Laurent Bonnat et Pascale Hulot

Avec quelque 64 000 visiteurs, le succès du Salon des Agricultures de Provence en juin dernier à Salon-de-Provence démontre une fois de plus combien les circuits de vente en direct répondent aux attentes des consommateurs. Cet événement, dont le Département est à l'initiative, s'inscrit pleinement dans le cadre du Plan pour la souveraineté alimentaire du territoire.



PATRICK LÉVÊQUE

“NOUS POUVONS RÉPONDRE À TOUTES LES DEMANDES DES CONSOMMATEURS”

Alors que l'autonomie alimentaire est au cœur de l'actualité, Patrick Lévêque, Président de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, livre son analyse sur les forces et les faiblesses de notre territoire pour répondre à ce défi majeur. État des lieux.

Quels sont les atouts de notre territoire en matière de production agricole ?

Tout d'abord, notre département accueille une grande diversité de productions. Nous possédons de très nombreuses filières capables de répondre à toutes les demandes des consommateurs : les fruits et les légumes, les céréales, l'élevage, l'oléiculture et la viticulture. Cette diversité s'explique notamment par nos nombreux atouts, à savoir un climat exceptionnel, des terres profondes au nord du département et une bonne irrigation, comme en Camargue avec le Rhône. Même en milieu urbain, nos sols sont extrêmement riches !

Les problématiques d'irrigation et de pression foncière sont-elles de véritables freins ?

Nous avons la chance que notre département soit largement sécurisé en matière d'irrigation. Nous devons bien entendu faire des économies d'eau, mais nous rencontrons bien moins de problèmes que d'autres régions, même en période de sécheresse. Grâce au travail colossal de nos aïeux, les barrages de Serre-Ponçon et de Sainte-Croix permettent à nos agriculteurs de disposer de cette précieuse ressource tout au long de l'année.

En revanche, le prix et l'accessibilité du foncier constituent effectivement des freins pour ceux qui souhaitent se lancer. Heureusement, nous pouvons compter sur l'aide du Département et de la Métropole (lire p.12) pour récupérer de nombreuses terres et faciliter l'installation des futurs producteurs.

Que peut-on faire pour inciter nos concitoyens à consommer local ?

C'est le consommateur qui décide, il est à la base de tout, donc nous devons le convaincre en communiquant au maximum. Il est essentiel de lui rappeler les bienfaits des circuits courts sur sa santé mais également sur notre économie et notre empreinte carbone. Il faut également faire preuve de pédagogie en expliquant pourquoi les produits locaux sont parfois un peu plus chers que les produits importés de l'étranger. En produisant localement, nos exploitations respectent les salariés et leurs salaires, sans compter les investissements qui nous permettent de protéger l'environnement et la biodiversité. Tout cela est inclus dans le prix.

Le plan de souveraineté alimentaire lancé par le Département et la Métropole va-t-il dans le bon sens ?

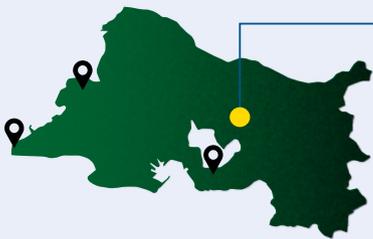
Ce plan est une excellente initiative et constitue une belle reconnaissance pour le travail de nos producteurs. Les mesures prises (lire p.8) couvrent les trois éléments clés qui permettent de rendre notre territoire plus autonome en matière d'alimentation : l'eau, le foncier et l'aide à l'installation. La crise sanitaire et les événements géopolitiques actuels ont pointé la nécessité d'aller encore plus loin dans cette démarche et Martine Vassal, Présidente des deux institutions, l'a parfaitement compris. Le Département des Bouches-du-Rhône est d'ailleurs la collectivité la plus engagée de France en matière d'agriculture avec 10 millions d'euros dédiés chaque année. Les autres territoires sont loin derrière.

“D'ici 5 à 10 ans, 50 % de nos agriculteurs seront à la retraite. Il faut donc absolument inciter les jeunes, dès le collège, à suivre cette voie et à reprendre les exploitations. Aujourd'hui, l'agriculture s'est modernisée et ne doit plus souffrir de cette image poussiéreuse.”



UN FORMIDABLE POTENTIEL QUE NOUS LIBÉRONS

LES +



Un bassin de **2 millions** de consommateurs

3 900 exploitations agricoles

145 000 hectares de terres cultivées



1^{er} producteur français de fruits et légumes

2 modèles d'agriculture:
- **1** orientée vers les marchés d'**expédition**
- **1** positionnée sur les marchés de **proximité**

Premier département de France en surfaces **bio**



18 signes officiels de qualité (vin, huile d'olive, viande, foin...)

Près de **1 milliard d'euros** de chiffres d'affaires annuel

11 000 emplois équivalents temps plein

LES -



Un **déficit de compétitivité** (multiplication des normes, coût du travail)

Un secteur qui **peine à recruter**

30 000 hectares de terres non exploitées



Un secteur en **première ligne face à l'évolution du climat** (sécheresse, gel...)

Rareté et **prix du foncier**
1 000 hectares perdus par an



Un nombre d'**installations insuffisant** : moins d'une installation pour deux cessations d'activité

90 % de la consommation du territoire **importée**



CES AGRICULTEURS URBAINS QUI NOURRISSENT DÉJÀ LES CITADINS

Sur les hauteurs de Sainte-Marthe à Marseille (14^e), Rémy Van Den Bussche, 35 ans, cultive et vend ses fruits et légumes en circuits très courts. Aidé par le Département et la Métropole, ce jeune agriculteur passionné fait figure d'exemple en matière d'agriculture urbaine.

Professeur de mathématiques de formation, Rémy Van Den Bussche s'est finalement tourné vers des études agricoles avant de chercher un terrain pour sa propre exploitation. En décembre 2020, il remporte un appel à projets lancé par la Métropole qui permet à des agriculteurs de remettre en culture des terres initialement dévolues à la promotion immobilière (lire ci-dessous).

"C'est une grande chance d'avoir eu cette opportunité car il est très difficile de trouver du foncier à Marseille. Sans ça, je n'aurais probablement jamais eu de terrain", confie-t-il.

DE "L'ULTRA LOCAL" DU SOL À L'ASSIETTE

En contrepartie, Rémy a créé des aménagements favorables au maintien de la biodiversité sur le site et propose des produits en agriculture biologique et en circuits courts. *"J'utilise des déchets verts cédés par des élagueurs marseillais et du fumier venu de centres équestres tout proches pour nourrir mes sols",* précise le maraîcher.

Sur le modèle d'une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP), Rémy cultive plus de 50 variétés de fruits et légumes de saison qu'il vend sous la forme de paniers prépayés dans un rayon d'un kilomètre autour du quartier marseillais de La Plaine où il réside. *"De la matière organique jusqu'au client, c'est de l'ultra local. Je trouve ça génial d'être installé en ville, car il est nécessaire d'être au plus près des consommateurs. C'est un véritable cercle vertueux".*

"IL FAUT ABSOLUMENT INSTALLER DU MONDE"

Au-delà du foncier mis à disposition par la Métropole, Rémy a également bénéficié de la "dotation jeune agriculteur" du Département. Une aide d'un montant de 10 000 euros qui lui a permis de développer son activité plus rapidement. Il appelle aujourd'hui les collectivités à continuer dans ce sens et tous les agriculteurs en herbe à franchir le pas : *"Déployer ce modèle partout est faisable, sachant que le foncier est de très bonne qualité agronomique. En plus, vous pouvez être accompagné tout au long du projet, notamment sur le plan administratif. Pour ma part, je suis très content d'être ici !"*

"Ici, la terre est excellente. Cette ville compte 800 000 habitants, il y a de la place pour d'autres maraîchers pour nourrir les Marseillais. J'en appelle à toutes les forces vives !"

Rendez-vous sur Facebook et Instagram pour suivre l'actualité de "la ferme des petits champs"

LA MÉTROPOLE SANCTUARISE UN PARC AGRICOLE SUR LES HAUTEURS DE MARSEILLE

La belle histoire de Rémy, à l'instar de 3 autres agriculteurs installés dans la ZAC de Sainte-Marthe depuis le printemps 2021, s'inscrit dans un projet plus global de création de parc agricole, porté par la Métropole. Dans un périmètre de 350 hectares sur les piémonts du massif de l'Etoile, le projet consiste à **remettre en culture ce territoire soumis à la pression foncière depuis de nombreuses années**, tout en **respectant les qualités écologiques et paysagères** des lieux. Il s'agit d'y développer une occupation alternative à l'urbanisation, capable de rendre de multiples services aux zones urbaines à proximité : **production agricole, créations d'emplois**, mise en valeur des **paysages**, **protection de la biodiversité**, aménagement de **lieux de promenade** pour les citadins.

LE "ZÉRO" KILOMÈTRE ENTRE LA FERME ET L'ASSIETTE

Plusieurs communes des Bouches-du-Rhône ont bien compris l'intérêt de développer une agriculture de proximité pour approvisionner leur population en produits frais et de qualité. Tour d'horizon de ces initiatives soutenues par le Département à Saint-Paul-lez-Durance, Châteauneuf-le-Rouge et au Puy-Sainte-Réparate.

Des agriculteurs aux portes des villes et villages de Provence, c'est du gagnant-gagnant. Gagnant pour les agriculteurs qui peuvent écouler leurs productions en vente directe sans intermédiaire et être rémunérés au juste prix, gagnant pour les consommateurs qui peuvent profiter d'une alimentation saine, de qualité et de saison, gagnant pour l'environnement avec un bilan carbone réduit au minimum et des productions cultivées en agriculture raisonnée voire bio.

DU CHAMP À LA CANTINE

La Ville de **Saint-Paul-lez-Durance** a aménagé un espace agricole de plus de 6 000 m² exploité par un agriculteur qui fournit en légumes bio la cantine scolaire et propose des paniers repas aux habitants du village. Installation de serres, de chalets en bois pour l'accueil du public, atelier, stockage et plantation d'un verger permettent désormais d'alimenter la population en produits de qualité. Sur cette exploitation aux débouchés ultra locaux, les élèves de la commune sont également invités à participer à des animations pédagogiques autour de l'alimentation, et chacun peut s'y rendre pour échanger avec l'agriculteur sur ses pratiques.

Le Département a financé le projet à hauteur de 70 %.



LE SUCCÈS DES CIRCUITS ULTRA-COURTS



Plus au sud, à **Châteauneuf-le-Rouge**, c'est un jardin potager municipal qui a vu le jour. Grâce à l'aménagement de plusieurs parcelles et à l'installation de serres, la production maraîchère certifiée en agriculture biologique fournit en légumes frais la cantine de l'école et les habitants de la commune. Au regard du succès de ce système vertueux, une régie municipale agricole, la première des Bouches-du-Rhône, est pilotée par des maraîchers qui s'occupent au quotidien des cultures et de la distribution. Pour fournir la totalité des légumes à la cantine, l'exploitation s'est dotée récemment d'une serre tunnel automatisée de 845 m² permettant d'assurer à l'année la production maraîchère.

Le Département a financé le projet à hauteur de 70 %.

UNE HALLE DE PRODUCTEURS EN CŒUR DE VILLE

Au **Puy-Sainte-Réparate**, c'est une halle des producteurs qui va ouvrir bientôt à proximité de la rue commerçante principale. Né de la volonté de dynamiser le commerce de centre-ville, de proposer des produits du terroir en circuits courts et de valoriser les acteurs locaux de la gastronomie, de la production aux métiers de bouche, ce projet répond à la demande de plus en plus forte des habitants de profiter d'une alimentation saine et respectueuse de l'environnement. Ce grand marché couvert va permettre à la quinzaine d'éleveurs et de producteurs agricoles de vins, miel, huile d'olive, fromages, safran, fruits et légumes, céréales, brebis du Puy Sainte-Réparate... de vendre en direct leur production. Le Département a financé le projet à hauteur de 70 %.



UN BESOIN ? UN SERVICE !

13ENVIES.FR
L'AGRICULTURE PROVENÇALE
À PORTÉE DE CLIC !

**RETROUVEZ TOUS LES PRODUITS LOCAUX ET DE SAISON
DISPONIBLES PRÈS DE CHEZ VOUS AVEC 13ENVIES.FR**

Vous souhaitez acheter des produits frais et en vente directe ?

Pour vous aider à manger mieux tout en favorisant les circuits courts, le Département et la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône ont mis au point 13envies.fr.

Une plateforme qui recense et géolocalise les producteurs et marchés locaux sur tout le territoire !

Vous y trouverez également les bons plans pour séjourner à la ferme ainsi que des recettes gourmandes pour déguster le meilleur de notre terroir.

LES MEILLEURS PRODUITS PRÈS DE CHEZ VOUS

Légumes, fruits, fromages, œufs, viandes, huile d'olive, la plateforme 13envies **vous permet de trier et filtrer les producteurs des Bouches-du-Rhône** en fonction de vos envies et de votre lieu d'habitation. Elle est également dotée d'une carte interactive où vous trouverez **toutes les informations dont vous avez besoin** pour chacun d'entre eux : type de produits vendus, coordonnées, prix, accessibilité, etc.



● **UNE RECHERCHE PRÉCISE**

13envies se décline en 4 rubriques pour mieux orienter votre recherche :

- Acheter les bons produits d'ici
- Séjourner à la ferme
- Vivre l'agriculture autrement
- Déguster un repas authentique

Dans chacune de ces rubriques, il est possible de **sélectionner la qualité des produits souhaitée** :

bio, Appellation d'Origine Contrôlée (AOC), Indication Géographique Protégée (IGP), Label Rouge, etc. Pour les séjours et visites, vous pouvez également **identifier les établissements labellisés** "Gîtes de France" ou "Route des vins".

● **COMMENT ÇA MARCHE ?**

Elle se présente sous la forme d'un site internet accessible à l'adresse suivante :

www.13envies.fr ou d'une application mobile **disponible sur AppleStore et Playstore** en tapant "13envies" dans la barre de recherche.

● **UNE DÉMARCHE UTILE ET RESPONSABLE**

Cet outil permet de donner de **la visibilité à notre agriculture** et aux talents de nos producteurs. En l'utilisant, vous optez pour des **produits de qualité** directement issus de la ferme. Bonne dégustation à tous !

BOUCHES-DU-RHÔNE

LES FAÇADES SE REFONT UNE BEAUTÉ

Dans les centres-villes, les façades d'immeubles ont bien souvent une grande valeur patrimoniale. Rénovées dans les règles de l'art, elles constituent un facteur d'attractivité de la commune et participent à la qualité du cadre de vie de ses habitants. Pour que ce patrimoine retrouve son éclat, le Département a lancé en 2019 un dispositif permettant de prendre en charge une partie du coût des travaux de ravalement engagés par les particuliers.

Ainsi, progressivement, rues et ruelles typiques des centres anciens offrent un nouveau visage et renouent avec leur histoire.

UNE RESTAURATION EN PROFONDEUR

En effet, en subventionnant les travaux à hauteur de 70 % aux côtés de la commune, le Département a créé un effet de levier permettant à des particuliers d'engager des chantiers de qualité adaptés à l'habitat ancien. Et c'est bien là l'une des conditions pour assurer la pérennité du bâti : le ravalement doit être respectueux des caractéristiques architecturales du patrimoine de chaque commune. Une façon aussi de préserver et développer les savoir-faire des artisans en matière de techniques de restauration dites traditionnelles.

DES ARCHITECTES CONSEIL

Pour des façades rénovées dans les règles de l'art, dans le cadre de l'opération "Façades", est mise à la disposition des propriétaires l'expertise des architectes du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Bouches-du-Rhône (CAUE13).

Ce dernier joue un rôle clé dans le dispositif en accompagnant gratuitement les particuliers dans le choix des techniques, des matériaux et des couleurs : enduits à la chaux, teintes respectueuses du contexte, qualité des finitions et détails...

L'IDENTITÉ D'UN TERRITOIRE

Ainsi, comme l'explique Isabelle Guérin, architecte conseil à Gémenos : "Notre rôle est de définir avec les propriétaires ce qui fait la qualité de leur bâti, son intégration dans un environnement, son histoire. En effet, chaque façade est une partie constitutive d'un ensemble. Lorsque les particuliers en ont pris conscience, nous travaillons ensemble sur les techniques adaptées à l'identité propre à leur commune, aux savoir-faire traditionnels mais aussi à leurs contraintes personnelles. Nous donnons notre avis jusqu'au terme des travaux. Et bien souvent, une façade rénovée en appelle une autre..."

PRÈS DE CHEZ VOUS



La Ciotat

Gréasque





Cassis



Gémenos



Meyrargues



L'OPÉRATION "FAÇADES"

DU DÉPARTEMENT, C'EST :

- > **178 façades rénovées** depuis 2019 dans 31 communes (hors Marseille)
- > **1,71 million d'euros investis** aux côtés des communes
- > **62 communes** adhérentes au dispositif

COMMENT ÇA MARCHE ?

Ce dispositif permet au propriétaire d'obtenir un financement de sa commune de 50 à 70 % du montant des travaux ; la commune bénéficiant quant à elle d'une subvention du Département à hauteur de 70 %.

Exemple : Pour un coût de ravalement de 20 000 euros (TTC).

Taux de subvention pour le particulier : 50 % soit 10 000 euros dont 70 % du Département (7 000 euros) et 30 % de la commune (3 000 euros). Pour l'obtention de cette subvention, les particuliers bénéficient gratuitement des recommandations et des conseils d'un architecte du CAUE qui accompagne le dispositif dans chaque commune.

Si vous êtes intéressé par ce dispositif : vous devez vous adresser au service de l'urbanisme de votre commune (sous réserve que la commune ait préalablement adhéré au dispositif départemental).

Plus d'infos :
www.caue13.fr/operation-facades





SAINT-VICTORET

UN POUMON VERT EN CŒUR DE VILLE

Depuis peu, cyclistes et piétons peuvent profiter d'une nouvelle voie verte en plein cœur de Saint-Victoret. La promenade chemine le long de la Cadière au cœur de la nature depuis le parc de l'Hôtel de Ville jusqu'à la Cascade. Ombragée, elle a fait l'objet de nombreuses plantations d'arbres dans le souci de préserver l'environnement et la biodiversité. Plusieurs aménagements ont été installés sur le parcours. Kiosque à musique, tables de pique-nique, bancs et espaces verts forment ainsi un nouvel ensemble dédié à la détente et aux loisirs qui viennent compléter la halle familiale qui a ouvert au printemps dernier dans le centre de Saint-Victoret au sein du parc du Petit Lodi. Ces projets ont été financés à hauteur de 669 890 euros par le Département pour un coût de travaux de 992 000 euros.



ROGNES

PLUS DE SÉCURITÉ POUR LES TOUT-PETITS

Pour assurer la sécurité des petits Rognens, la commune a lancé des travaux de sécurisation de deux bâtiments : l'école maternelle et la crèche. Facilement franchissables, les clôtures trop basses ont fait l'objet d'une réhabilitation totale afin d'éviter toute intrusion sur les deux sites. Ce projet a été financé à hauteur de 70 % par le Département, soit 21 627 euros sur un total de 30 895 euros de travaux.



SAINT-CANNAT

DES ÉQUIPEMENTS POUR VIVRE LE SPORT EN GRAND

Devenu trop petit pour permettre la pratique du sport dans de bonnes conditions, le complexe sportif Albert Barre de Saint-Cannat a bénéficié d'une extension conséquente. Sur le site dit de "La Seigneurie", un nouveau gymnase, deux courts de tennis couverts, un dojo, une salle de danse et un terrain de beach volley viennent désormais compléter l'offre sportive à destination des associations et des habitants de la commune. Ce projet a été financé par le Département à hauteur de 50 %, soit 2,25 millions d'euros de subvention pour 4,5 millions d'euros de travaux.





MIMET

LE QUARTIER DES FABRES REVITALISÉ

Afin de revitaliser et sécuriser le quartier des Fabres, la commune de Mimet a décidé de créer de nouveaux locaux pour y implanter notamment sa police municipale. Ainsi, les forces de l'ordre bénéficient désormais d'une structure adaptée, centrale et facilement accessible pour les administrés.

Pour revitaliser le quartier, une pharmacie, un centre communal d'action sociale (CCAS) et divers services à la personne ont également intégré le projet financé par le Département à hauteur de 844 974 euros sur un coût total d'1,2 million d'euros.



SAINT-CHAMAS

À LA POUDRERIE, 3 200 m² DÉDIÉS AU SPORT



C'est sur les anciens ateliers de la Poudrerie royale que le nouveau Parc des Sports a ouvert ses portes après 2 ans de travaux. Les 3 200 m² dédiés au sport accueillent des groupes scolaires et des associations. Réalisé en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux utilisateurs du site, ce complexe sportif propose une diversité de pratiques sportives : un mur d'escalade, une salle de boxe, un plateau multisports, deux terrains de basket, un skatepark et un dojo.

Un équipement réalisé pour répondre à une demande croissante des clubs, associations et scolaires. Le projet dont le coût final a été porté à près de 6,8 millions d'euros a été financé à hauteur de 60 % par le Département.

MARTIGUES

LE "PETIT TRAIN" PASSE AU VERT

Ils sont plus de 7 000 chaque année à emprunter le train touristique pour arpenter les rues de la Venise provençale. Une fréquentation qui a poussé la municipalité de Martigues à changer la machine diesel trop polluante, par un véhicule électrique et solaire. Utilisé durant les périodes d'été, de Noël et à l'occasion de toutes les manifestations, le "petit train" nécessite bien entendu beaucoup moins d'énergie et d'entretien.

Grâce à ses 3 wagons, ce sont à chaque passage 72 personnes qui sont transportées dans le centre-ville pendant 40 minutes. Ce circuit passe par les parkings-relais et les arrêts des navettes gratuites, qu'elles soient maritimes ou terrestres. Dans le cadre de la mise en œuvre du plan "énergie-climat", le Département a financé 70 % du projet dont le coût total est porté à près de 410 000 euros.



ELLE TRAVAILLE POUR VOUS AU LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES



NOM : Sabrina Abdi

FONCTION : technicienne en microbiologie alimentaire au Laboratoire départemental d'analyses (LDA)

MISSION : rechercher des bactéries dans les aliments et les eaux de baignade pour préserver la santé publique sur notre territoire.

" **P**eu connu, le Laboratoire départemental d'analyses joue pourtant un rôle majeur en matière de santé publique. Nous analysons ici des milliers d'échantillons **d'eau de mer, d'eau de piscine ou d'aliments servis dans la restauration collective**. Nous travaillons également avec tous les fromagers du territoire pour vérifier la qualité du lait qu'ils utilisent.

De mai à septembre, la charge de travail est plus importante car **nous vérifions la qualité des eaux de baignade de 91 plages, plans d'eau et calanques** sur l'ensemble des Bouches-du-Rhône.

Nos équipes se partagent chaque matin différents sites répartis sur le territoire pour y effectuer des prélèvements dans lesquels **nous allons chercher principalement deux bactéries** : l'Escherichia coli et l'Enterococcus faecalis. Responsables de toutes sortes d'infections, elles sont dangereuses pour l'être humain. Nous transmettons donc rapidement les résultats qui permettront d'acter ou non la fermeture d'une plage à la baignade. Au total, nous réalisons **plus de 1 400 analyses par saison estivale**.

J'aime ce métier car j'ai vraiment à cœur d'aider les gens à préserver leur santé en veillant sur ce qu'ils consomment et sur l'environnement dans lequel ils vivent. C'est **une véritable mission de service public et de prévention**. En tant que techniciens, nous devons faire preuve de polyvalence et c'est très intéressant au quotidien.



“Grâce à ses compétences et à l'excellence de ses équipes, le LDA veille chaque jour à la santé des habitants et particulièrement durant la crise sanitaire”.

Frédéric Collart, conseiller départemental délégué au Laboratoire départemental d'analyses.

LE LABO EN CHIFFRES

LE PLUS GRAND LABORATOIRE PUBLIC DANS LE SUD-EST



77 AGENTS à votre service



13 500 ÉCHANTILLONS D'EAU analysés par an



4 000 M² DE LOCAUX à Marseille



1 440 PRÉLÈVEMENTS ET ANALYSES DES EAUX DE BAINNADE en 2021

➔ **6 DOMAINES D'ACTIVITÉ** : biologie vétérinaire, biologie médicale, sécurité alimentaire, hydrologie, santé des végétaux, qualité de l'air intérieur

91 POINTS DE BAINNADE (PLAGES, PLANS D'EAU, CALANQUES), analysés de mai à septembre

550 AUDITS ET FORMATIONS EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE réalisés

50 000 TESTS COVID-19 analysés

21 000 ÉCHANTILLONS ALIMENTAIRES analysés

54 000 ÉCHANTILLONS VÉTÉRINAIRES analysés



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Laboratoire départemental d'analyses a pour vocation de protéger la population, **les cheptels et les productions agricoles de notre territoire**. Grâce à ses multiples domaines d'activités (lire ci-dessus), il effectue un travail de recherche transversal qui englobe la santé humaine, animale et environnementale.

Il constitue d'ailleurs une référence pour **la recherche de pathogènes sur les végétaux** puisqu'il est le seul laboratoire du Sud-Est à pratiquer ce type d'analyses. Omniprésent durant la crise sanitaire en détectant **la présence du Covid-19** dans les eaux usées, il œuvre également pour le dépistage du cancer du col de l'utérus.

UNE VOIE VERTE DE 22,5 KM AU FIL DE LA DURANCE

Aménagée par le Département, la nouvelle voie verte "La Durance à vélo" vient d'ouvrir ses 22,5 km dédiés aux cyclistes et aux piétons. Cette piste, au cœur de la nature, emprunte l'ancienne voie ferrée et répond à de fortes exigences environnementales pour une belle balade au fil de la Durance, entre Plan d'Orgon et Rognonas.

Éloignée de la circulation routière, la nouvelle voie verte "La Durance à vélo" chemine au milieu des zones agricoles et naturelles. Implantée au nord-ouest du département sur l'ancienne voie ferrée qui reliait Plan d'Orgon à Barbentane, la piste traverse les communes de Saint-Andiol, Cabannes, Noves, Châteaurenard, Rognonas jusqu'en limite de Barbentane. À terme, depuis Barbentane, elle pourra se connecter à la ViaRhôna (EV17) qui chemine vers la Camargue.

UNE PISTE À FAIBLE IMPACT POUR LA NATURE

En utilisant l'emprise de l'ancienne voie ferrée, le Département a limité les impacts écologique, environnemental, économique et patrimonial de cet itinéraire. Les enjeux de la ressource en eau, espèces protégées, et limitation de la pollution ont été omniprésents lors de l'élaboration de sa conception.

La voie verte de 3 mètres de large qui court sur près de 22,5 km est revêtue dans sa totalité d'une structure drainante laissant libre cours à l'écoulement des eaux superficielles.

L'environnement paysager de la piste "La Durance à vélo" est préservé, seules quelques barrières en bois jalonnent la piste.

LA PROTECTION DE LA FAUNE, DE LA FLORE ET DES RESSOURCES EN EAU

Comme le Département s'y était engagé, l'aménagement a été

réalisé dans le respect d'une gestion équilibrée de la ressource en eau avec la mise en œuvre de mesures de protection pour éviter tout risque de pollution des eaux superficielles et souterraines. Les travaux ont été réalisés selon une charte "Plan Respect de l'Environnement".

Les ouvrages hydrauliques existants ont été conservés permettant de maintenir la continuité des écoulements provenant de l'amont. Seuls deux ponts ont été réhabilités, l'un sur le canal des Alpines et l'autre sur le Grand Anguillon. Afin de minimiser les impacts, seuls les tabliers des ponts ont été changés.

La quasi-totalité des travaux a été effectuée en dehors des périodes de reproduction des espèces d'intérêt patrimonial et adaptée aux enjeux Faune/Flore et Habitat installés sur le site. Aucune zone Natura 2000 n'a été affectée.

Les arbres et les éléments paysagers qui structurent les paysages et offrent des abris pour la faune ont été conservés.

L'itinéraire de "La Durance à Vélo" (V862) se poursuit vers Monétier-les-Bains depuis Avignon et se connecte à "La Méditerranée à vélo" (EV8) en direction de Cavaillon et de Tarascon, depuis Plan d'Orgon.

LA LIMITATION DE L'EMPREINTE CARBONE

Outre l'aspect fonctionnel du projet d'aménagement d'une voie verte réutilisant une infrastructure ancienne, la suppression des anciens rails présente un intérêt écologique du fait de l'élimination des traverses polluées. Ces dernières ont été acheminées vers des centres spécialisés de décontamination et de revalorisation situés dans le Massif Central.





“Nous avons pour ambition de poursuivre le développement d’un réseau cyclable cohérent. Notre volonté est de mailler le territoire en pistes cyclables et voies vertes, mais également de les relier à d’autres axes existants. Aux 138 kilomètres de pistes déjà créées, nous allons en réaliser 130 dans les prochaines années”.

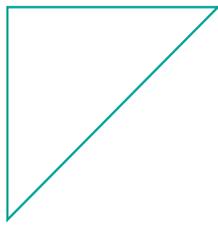
Henri Pons, conseiller départemental délégué à la Mobilité douce



COÛT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIE VERTE : 5 MILLIONS D'EUROS

- > **3 M€** : Département des Bouches-du-Rhône
- > **1 M€** : État
- > **1 M€** : Région Sud





POINTS DE VUE

GROUPE PROVENCE UNIE

PROTÉGER LES PROVENÇAUX CONTRE LES INCENDIES, LEUR PERMETTRE DE REVENIR À UNE CONSOMMATION ALIMENTAIRE LOCALE DE QUALITÉ ET DONNER À TOUS LES PUBLICS UN ACCÈS À LA PRATIQUE RÉGULIÈRE D'UN SPORT : VOILÀ QUELQUES-UNES DES AMBITIONS ESTIVALES DES ÉLUS DU GROUPE PROVENCE UNIE.

Les années passent, les risques de sécheresse s'accroissent et la saison des incendies s'allonge, avec des feux de forêt qui ont eu lieu cette année dès le mois de février. Avec l'été, revient aussi la crainte de revivre les terribles incendies de 2016 et 2017 ou celui de Vitrolles qui, en août 2020, avait emporté 30 hectares de végétation.

Depuis 2015, Martine Vassal et Richard Mallié, le président du Service départemental d'incendie et de secours des Bouches-du-Rhône (SDIS 13), ont fait de la lutte contre les incendies une priorité, en engageant des moyens considérables : augmentation de 20 % du budget du SDIS 13, création de plus de 120 postes de sapeurs-pompiers, renouvellement significatif des véhicules et des équipements, développement des actions de prévention contre les incendies avec un fort soutien aux sapeurs-forestiers, et lancement d'un grand plan décennal de construction de centres de secours, avec deux nouvelles casernes qui ont été inaugurées à Lambesc et Roquevaire.

Nos concitoyens savent qu'ils peuvent compter sur la compétence et la solidarité sans faille des 6 000 sapeurs-pompiers des Bouches-du-Rhône qui veillent 24h/24h sur notre sécurité.

À côté de cet enjeu primordial en matière de sécurité des Provençaux et de préservation de nos espaces naturels, celui de l'autonomie alimentaire de notre Département revient au premier plan de l'actualité. La crise sanitaire puis la guerre en Ukraine ont montré les limites des chaînes de production délocalisées et fait naître l'inquiétude de pénuries, notamment alimentaires, avec des problèmes d'approvisionnement de produits de première nécessité comme le blé ou l'huile.

Aujourd'hui, tout en étant le premier producteur de fruits et légumes de France, notre production locale est exportée à 90 % et nous importons 90 % de ce que nous consommons. Nous devons changer ces habitudes. Outre le fait que le monde agricole fait partie du précieux patrimoine culturel de la Provence, **favoriser la relocalisation de l'agriculture, subventionner les projets concrets d'une agriculture de terroir et d'un savoir-faire ancestral, développer les circuits courts, c'est soutenir une alimentation durable et de qualité, et payer au juste prix le travail des producteurs.**

En donnant le coup d'envoi, en mai dernier, du plan départemental et métropolitain intitulé "Souveraineté alimentaire", la présidente Martine Vassal et Lucien Limousin, vice-président délégué à l'Agriculture, ont lancé un signal fort : redonner toute sa capacité nourricière à notre département, et utiliser l'agriculture comme un levier de croissance et d'indépendance est désormais un objectif stratégique majeur pour construire l'avenir du territoire.

À quelques mois des Jeux Olympiques, notre collectivité travaille pour l'avenir sportif de la Provence.

Enfin, le retour des beaux jours et la levée des restrictions sanitaires ont vu la reprise des rencontres et compétitions sportives, dans toutes les disciplines et pour tous les âges. C'est là l'occasion pour les élus de notre groupe, et en particulier pour Thierry Santelli, vice-président délégué au Sport pour tous, au Handisport, au Sport santé et à la Promotion du sport féminin, et Marine Pustorino, conseillère départementale déléguée aux Grands événements, au Sport de haut niveau, à l'E-sport, et aux Jeux olympiques et paralympiques et leur héritage, de renforcer la politique sportive départementale, notamment en direction des clubs qui accueillent les jeunes, les personnes du Bel Âge et celles en situation de handicap.

Par ailleurs, en soutenant largement les communes qui créent ou rénovent leurs équipements sportifs ainsi que les 30 sites de préparation labellisés par le Comité olympique, notre Institution pérennise les lieux où pratiquer un sport, développe l'attractivité du territoire et conserve largement sa place de "Département le plus sportif de France".

Les élus du groupe Provence Unie vous souhaitent un très bel été!

*Lionel de Cala, président du groupe Provence Unie
Conseiller départemental et Maire d'Allauch :
04 13 31 29 52
lionel.decala@departement13.fr*

GROUPE L'UNION DE LA GAUCHE, DES ÉCOLOGISTES ET DES CITOYENS

POUR UN TOURISME RAISONNABLE ET RAISONNÉ

Marseille, Arles, les Calanques, la Côte Bleue, la Camargue... Notre département est une destination touristique de plus en plus prisée, qui rayonne tant au niveau national qu'à l'international. À la veille des vacances d'été, notre territoire se prépare comme chaque année à accueillir des flots de touristes arrivant par les airs comme par la mer. Une véritable aubaine pour notre département, quand cette attractivité ne se fait pas au détriment de notre santé et de notre environnement. Nous le savons, le tourisme, s'il est vecteur de nombreuses retombées positives, peut présenter des conséquences dramatiques pour notre territoire. Les préoccupations citoyennes d'aujourd'hui sont sociétales et environnementales, elles nous obligent à repenser entièrement notre façon de vivre et

d'être au monde. Le tourisme de masse n'est plus un modèle d'avenir, il doit évoluer et nous devons accompagner ensemble sa transition vers un tourisme raisonnable, respectueux de l'environnement. Aujourd'hui, alors que nous nous préparons à accueillir près de 2 millions de croisiéristes, dont la majeure partie durant la saison estivale, comment ne pas penser à la pollution atmosphérique qui détruit la santé des bucco-rhodaniens ? Si l'industrie portuaire s'est engagée dans une grande transition énergétique à travers l'utilisation du gaz naturel liquéfié et du branchement électrique des navires à quai, l'écrasante majorité des navires de croisière fonctionne encore au fioul. Dioxyde de carbone, particules fines, oxyde de soufre... Voici quelques-unes des nombreuses

substances chimiques qui empoisonnent quotidiennement notre air et notre biodiversité. L'électrification des quais du Grand Port Maritime de Marseille ne sera disponible aux paquebots de croisières qu'à partir de 2023 : combien de navires concernera-t-elle ? Nous devons aller plus loin plus vite. Conciliions tourisme et respect de l'environnement, permettons à nos habitantes et habitants de respirer, devenons la destination touristique durable de référence.

Anthony Krehmeier, Président du groupe Union de la gauche, des écologistes et des citoyens.
Tél. : 04 13 31 35 47 - anthony.krehmeier@departement13.fr

Anthea Miglietta, collaboratrice du groupe Union de la gauche, des écologistes et des citoyens
Tél. 04 13 31 28 57 - anthea.miglietta@departement13.fr

GROUPE PROVENCE AU CŒUR (LREM)

POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE

Saint-Exupéry disait "Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants." Cette constatation, beaucoup de citoyens l'ont faite et demandent une mise en œuvre effective de la transition écologique.

Pour cela, chacun d'entre nous est responsable de ses gestes du quotidien qui doivent être accompagnés d'une action forte des pouvoirs publics, qu'ils soient européens, nationaux ou locaux.

Le Département des Bouches-du-Rhône, par la voix d'Anne Rudisuhli, déléguée aux Affaires européennes, finance grâce à l'Union européenne la lutte contre le gaspillage dans les collèges ainsi que la réinsertion d'espèces animales et végétales de Provence grâce au programme LIFE.

C'est aussi le programme "Pacte vert" qui aide au financement de 5 programmes de pistes cyclables pour favoriser la mobilité douce.

Ainsi, si la transformation des modes de transport est en bonne voie sous l'impulsion de notre collectivité, c'est bien l'Europe qui nous permettra d'aller plus vite et plus loin. En tant qu'élus du groupe Provence au Cœur, nous travaillons à cette transformation.

Cyrille Blint, Président de groupe Provence au cœur
Tél. : 04 13 31 09 07 - contact@rudisuhli-blint.fr

GROUPE COMMUNISTE

POUR UN DÉPARTEMENT SOLIDAIRE

"LE DROIT AUX VACANCES : C'EST POUR TOUTES ET TOUS !"

Partir en vacances va être cette année encore un peu plus difficile pour de nombreuses familles. La crise sanitaire a accentué les inégalités sociales et la pauvreté s'est encore renforcée. Nous pensons que lutter contre les inégalités passe aussi par le droit à des vacances de qualité, qui doivent permettre à toutes et à tous de faire des découvertes, de prendre du temps hors de son quartier, de se construire avec les autres... Un moment de bonheur partagé et nécessaire pour se dégager de son quotidien ! L'accès aux vacances et aux loisirs est essentiel et ne doit pas être conditionné par des logiques financières et comptables.

Ce droit - acquis en 1936 - nécessite un engagement fort des pouvoirs publics afin de réduire les inégalités qui persistent et qui se développent.

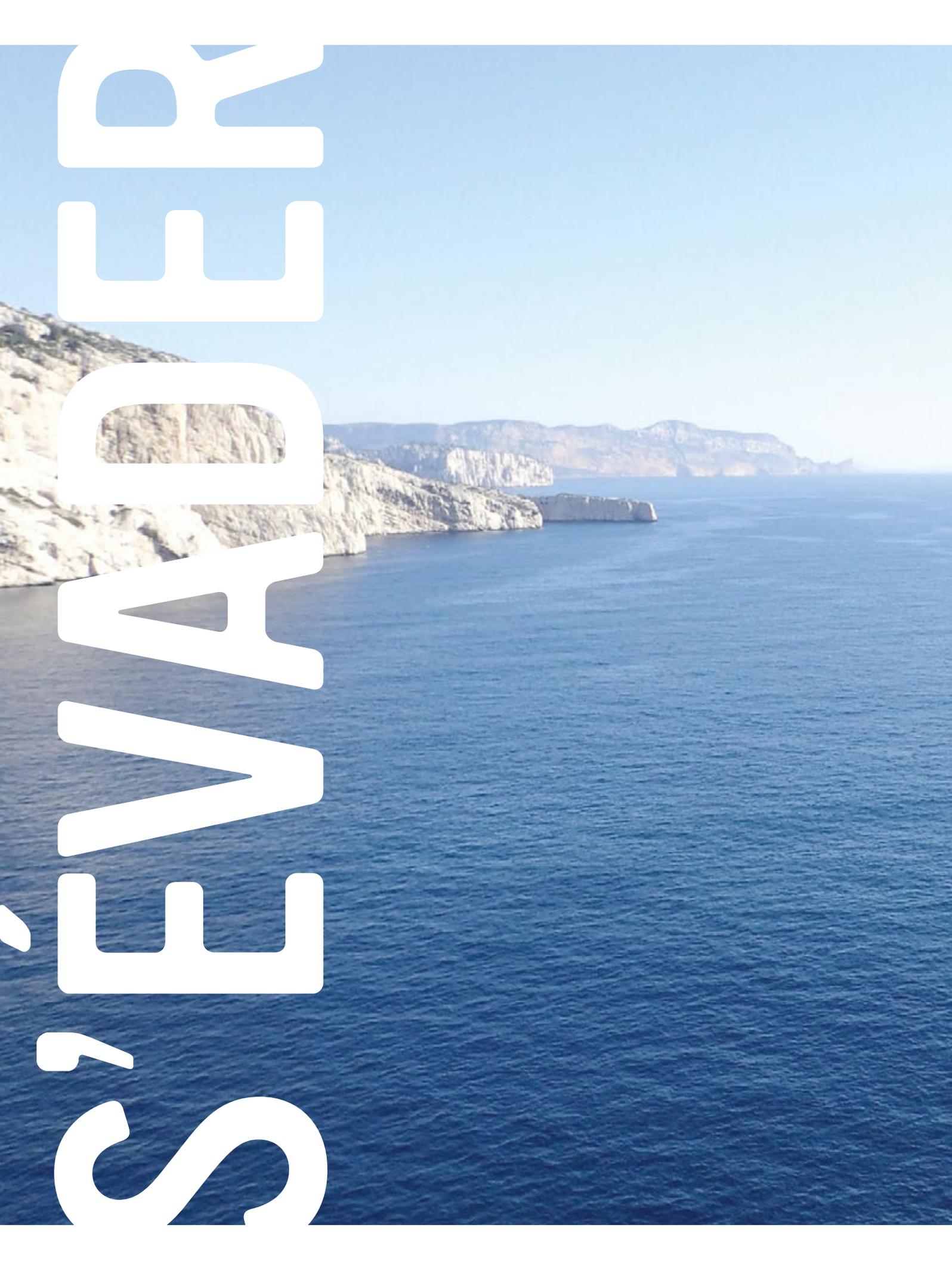
C'est pourquoi, notre collectivité doit permettre à des enfants, à des familles, à des seniors, à des migrants et à tous ceux à qui sont privés de ce droit essentiel de pouvoir partir en vacances.

Audrey Garino - Conseillère départementale du canton de Marseille 11
Tél. : 04 13 31 16 11 - audrey.garino@departement13.fr

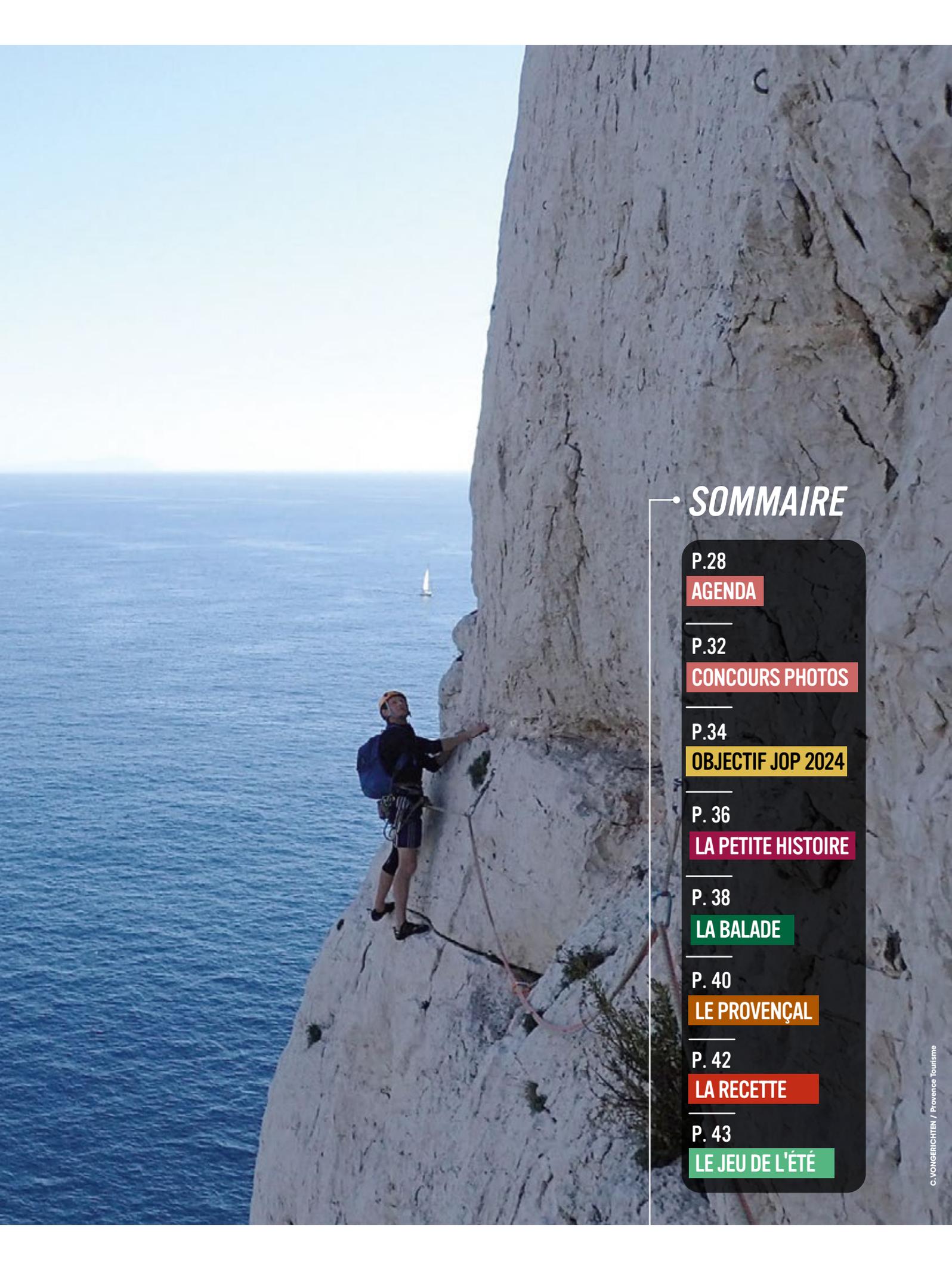
NON-INSCRITS

Les grandes chaleurs sont synonymes de pics de pollution qui affectent, en particulier, la santé de nos enfants et de nos aînés. Sur le territoire métropolitain, la pollution de l'air serait responsable de 2 500 morts par an et la cause d'innombrables infections et de maladies chroniques. L'activité des paquebots de croisière aggrave aujourd'hui cette situation. Il nous faut réduire les pollutions sur notre territoire car "respirer tue". C'est aussi dans ce sens que doivent agir l'ensemble des collectivités territoriales.

Nouriati Djambaé, élue écologiste (EELV), Conseillère départementale Marseille 13-Canton 2
nouriati.djambaé@departement13



S'ÉVA D'ÉR'



SOMMAIRE

P.28

AGENDA

P.32

CONCOURS PHOTOS

P.34

OBJECTIF JOP 2024

P. 36

LA PETITE HISTOIRE

P. 38

LA BALADE

P. 40

LE PROVENÇAL

P. 42

LA RECETTE

P. 43

LE JEU DE L'ÉTÉ

LES RENDEZ-VOUS DU DÉPARTEMENT

AU CHÂTEAU D'AVIGNON

Jusqu'au mois d'octobre, le superbe domaine du Château d'Avignon vous ouvre ses portes avec une programmation culturelle pour toute la famille au cœur du parc.

RD570 - Route des Saintes-Maries-de-la-Mer

LUMIÈRE AU CHÂTEAU

le 14 juillet

Un spectacle sons et lumières monumental projeté sur la façade du Château et la mise en lumière du parc et ses bâtiments pour une balade nocturne féérique et surprenante !

DU CINÉMA EN PLEIN AIR

les 29 juillet et 25 août

Séances gratuites sous les étoiles à la tombée de la nuit (lire p.29)

CONCERT DE PIANO

le 7 août à 18h30

Un concert gratuit dans le parc du château dans le cadre du Festival international de Piano de La Roque d'Anthéron.

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

les 17 et 18 septembre

Visites de "La Maison de la Harpiste", exceptionnelles peintures murales découvertes lors des campagnes de fouilles à Arles.

UN CÉLÈBRE BALLET SUR GRAND ÉCRAN

le 17 septembre à partir de 18h

Dans le cadre de l'opération "Opéra d'Été" en partenariat avec l'Opéra national de Paris, le Département vous invite à découvrir ou à redécouvrir le ballet "Le Parc" sur écran géant !

LE FESTIVAL DE LA GASTRONOMIE

les 24 et 25 septembre

Le Département fête la fin de la saison lors d'un grand événement familial et convivial (animations culturelles, artisans locaux, gastronomie et performances artistiques).

reservations.chateau.davignon@departement13.fr

Programmation complète sur departement13.fr

Accès libre au domaine du mercredi au dimanche

AU MUSEON ARLATEN

EXPOSITION "OUI !", HISTOIRES DE MARIAGES

Jusqu'au 30 octobre - Arles

Le Museon Arlaten - musée de Provence propose dans sa superbe chapelle jésuite sa première exposition temporaire. On y parle du mariage, son sens, ses rites, ses traditions, ses célébrations d'hier à aujourd'hui, reflets des évolutions de la société.

Museon Arlaten | 29, rue de la République, Arles - www.museonarlaten.fr

AU 21 BIS MIRABEAU

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE "LE LANGAGE SILENCIEUX"

Du 6 juillet au 23 octobre, Aix-en-Provence

L'espace culturel du Département à Aix-en-Provence présente l'exposition collective *Le langage silencieux*, une sélection d'œuvres iconiques issues des collections de la Maison européenne de la photographie.

21 bis cours Mirabeau, Aix-en-Provence

AU MUSÉE DÉPARTEMENTAL ARLES ANTIQUE

ARELATE AU MUSÉE, LES JOURNÉES ROMAINES D'ARLES

Du 15 au 19 août

Dans le cadre du festival Arelate, venez vivre au temps des romains au Musée départemental Arles antique. Au programme : conte musical, déjeuners romains, musiques, découverte des monuments de spectacles romains ou encore rites, croyances et superstitions...

Musée départemental Arles antique, Presqu'île du Cirque Romain, Arles

Infos : arlesantique.fr

MAISON SAINTE-VICTOIRE

LES NUITS ÉTOILÉES

Les 1^{er} et 3 septembre à partir de 21 heures

Pour avoir des étoiles plein les yeux, le Département organise deux soirées astronomie à la Maison Sainte-Victoire les 1^{er} et 3 septembre, période particulièrement propice à l'observation des étoiles. En préambule de la soirée, un atelier de 30 minutes vous permettra d'en savoir un peu plus sur les astres.

Maison Sainte-Victoire : Route départementale 17, Saint-Antonin-sur-Bayon

Inscriptions sur departement13.fr

PLUS D'INFOS SUR DEPARTEMENT13.FR





SÉANCES DE CINÉMA GRATUITES SOUS LES ÉTOILES



Dans le cadre du dispositif "Pays d'Arles, Capitale provençales de la Culture" initié par le Département, Ciné Plein-Air Marseille fait escale dans le Pays d'Arles avec 11 séances de cinéma gratuites.

MUSÉE DÉPARTEMENTAL ARLES ANTIQUE (Arles)

24 juin : *Little Miss Sunshine* (comédie, drame)
13 août : *Tous en scène* (film d'animation)
26 août : *Hugo Cabret* (film d'aventure)

EYGALIÈRES

5 juillet : *Billy Elliot* (comédie dramatique)

CABANNES

6 juillet : *Chocolat* (biopic, drame)

FONTVIEILLE

12 juillet : *Swing* (comédie dramatique)

CHÂTEAU D'AVIGNON (Saintes-Maries-de-la-Mer)

29 juillet : *Les Demoiselles de Rochefort* (comédie musicale)
25 août : *Annette* (comédie musicale)

LES BAUX-DE-PROVENCE

12 août : *Ma femme est une actrice* (Comédie, drame).
En présence de Charlotte Gainsbourg et d'Yvan Attal

MAILLANE

19 août : *La La Land* (comédie musicale)

MOURIÈS

30 août : *Edmond* (comédie historique)

RETROUVEZ TOUTE LA PROGRAMMATION DE CINÉ PLEIN AIR MARSEILLE (JUSQU'AU 23 SEPTEMBRE) SUR WWW.CINEPLEINAIMARSEILLE.FR

LES PROJECTIONS EN PLEIN AIR DES BALLETS DE L'OPÉRA DE PARIS

Dans le cadre de l'opération "Opéra d'Été" en partenariat avec l'Opéra national de Paris, le Département vous invite à découvrir des ballets de renom sur écran géant.

Le 9 septembre au cœur du parc Athéna dans le 13^e arrondissement de Marseille pour la projection "*Roméo et Juliette*" de Sergueï Prokofiev.

Le 17 septembre, dans le parc du Château d'Avignon aux Saintes-Maries-de-la-Mer pour la projection du ballet "*Le Parc*" signé du célèbre chorégraphe Angelin Preljocaj porté par la musique de Mozart.

Entrée libre et gratuite



Le Parc Angelin Preljocaj, Alice Renavand et Mathieu Ganio
© Yonathan Kellerman OnP

CONCERTS GRATUITS SUR LES ROUTES DE PROVENCE

Partenaire historique du Festival international de piano de La Roque d'Anthéron, le Département propose du 7 au 14 août prochains 10 concerts gratuits donnés par les ensembles en résidence.

Le 7 août à 18h30 > Château d'Avignon (Saintes-Maries-de-la-Mer)

Le 8 août à 18h30 > Cour de l'Archevêché (Arles)

Le 9 août à 18h30 > Square Berthier (Tarascon)

Le 10 août à 18h30 > Saint-Étienne du Grès

Le 11 août à 18h30 > Place Baragnon (Cassis)

Le 12 août à 18h30 > Jardin de l'espace Manson (Mollégès)

L'AGENDA CULTURE

FESTIVALS

LES VENDREDIS ET SAMEDIS MOURIÉSENS

Jusqu'au 13 août
Tout l'été, concerts gratuits les vendredis et samedis
Mouriès, Cours Paul Revoil

LES MUSICALES DANS LES VIGNES

68 soirées concert & dégustation de vins dans 40 prestigieux vignobles
Jusqu'au 18 septembre
Vignobles de Provence
lesmusicalesdanslesvignes.blogspot.com

LES RENCONTRES DE LA PHOTO D'ARLES

40 expositions dans toute la ville
Du 4 juillet au 25 septembre
Arles
rencontres-arles.com

LES NOCTURNES SAINTE-VICTOIRE

Jusqu'au 12 juillet
Festival musical et gourmand
Peynier - Théâtre de verdure, Chapelle St-Pierre
Trets - Jardin et Château des Remparts
lesnocturnessainteivictoire.fr

MARSEILLE JAZZ DES CINQ CONTINENTS

Du 7 au 23 juillet
Marseille - Palais Longchamp
marseillejazz.com

FESTIVAL JAZZ

Les 7, 15, 21 et 28 juillet
Grans - Théâtre de verdure du foirail
grans.fr/agenda

JAZZ SUR LE TOIT

10, 17, 24 et 31 juillet et 7 et 14 août
Concerts et dégustation de vins de Cassis, assiettes gourmandes
Cassis - Oustau Calendal
ot-cassis.com

JARDIN SONORE

Du 20 au 23 juillet
Musique
Vitrolles - Stade Ladoumegue
jardinsonorefestival.com

MARTIGUES SUMMER FESTIV' HALLE

Du 20 au 23 juillet
Musique
Halle de Martigues
martigues-summerfestivhalle.com

L'ÉTÉ AU CHÂTEAU DE L'EMPÉRI

Du 23 au 27 juillet
Musique, humour, danse...
Salon-de-Provence
salondeprovence.fr

LES ESCALES DU CARGO

Jusqu'au 24 juillet
Peter Doherty et Frédéric Lo, Ibrahim Maalouf, Sofiane Pamart, Juliette Armanet, Chilly Gonzales, Selah Sue, Ibeyi
Arles - Arènes, Théâtre antique
escales-cargo.com

FESTIVAL PHARE

Du 26 au 28 juillet
Courts métrages
Arles, Théâtre antique
festival-phare.fr

FESTIVAL D'ART LYRIQUE DE SALON

Du 11 au 14 août
Château de l'Empéri
festivalartlyriquesalon.fr

FESTIVAL INTERNATIONAL DE QUATUORS À CORDES DU LUBERON

Du 20 au 27 août
La Roque-d'Anthéron, Abbaye de Silvacane
quatuors-luberon.org

ART-O-RAMA

Du 25 au 28 août
Salon international d'art contemporain
Marseille
art-o-rama.fr

ACONTRALUZ

Les 26 et 27 août
Musique
Marseille, J4
acontraluz.fr

PARÉIDOLIE

Les 27 et 28 août
Salon international du dessin contemporain
Marseille, Château de Servières
chateaudeservières.org

INSTANTS D'ÉTÉ

Séances de cinéma gratuites en plein air, avec Tilt
Jusqu'au 28 août
Aix, divers lieux et parcs
institut-image.org/programme/instants-d-ete

FAMILLES/LOISIRS

LES MERCREDIS DU PORT

Les 6, 13, 20 et 27 juillet

Musique, arts de rue - Gratuit
Port-Saint-Louis-du-Rhône
lecitronjaune.com

UNE SAISON AU CHÂTEAU

Du 10 juillet au 28 août

Activités familiales et ludiques : tir à l'arbalète, démonstrations de machines de guerre, visites commentées
Les Baux-de-Provence - Château
chateau-baux-provence.com

FÉRIA DES SAINTES-MARIES-DE-LA-MER

Du 14 au 17 juillet

Saintes-Maries-de-la-Mer - Arènes
saintesmaries.com

MYSTERY GAME AU CHÂTEAU DES BAUMES

Du 16 juillet au 20 août

Tentez de percer un mystère qui frappa le château il y a environ 70 ans
Istres - 48 Bd Dethiez
istres-tourisme.com

FESTIMÔME

Du 21 au 24 juillet

Cirque et Arts de la Rue
Aubagne - Parc Jean Moulin
arteuro.eu

DANSE AU MIROIR AUX OISEAUX

Jusqu'au 30 août

Tous les samedis à 19h30, soirées bal danses latines sur piste en résine,
Martigues - Place de la Libération
martigues-tourisme.com

PAYS D'AUBAGNE L'ÉTÉ AU TEMPS DES SECRETS...

À l'occasion du film "Le temps des secrets" de Christophe Barratier, l'Office de tourisme du Pays d'Aubagne propose cet été de (re)plonger au cœur de l'œuvre de Marcel Pagnol avec une randonnée sportive dans le massif du Garlaban à la découverte des lieux de prises de vues du film et des sites chers à l'écrivain. Un circuit pédestre autour des lieux de tournage de ses films et un jeu de piste dans les pas de Lili des Bellons.



Rens/réservations :
tourisme-paysdaubagne.fr
Rens. Office de tourisme
intercommunal : 04 42 03 49 98

EXPOS

COSQUER MÉDITERRANÉE

Du lundi au dimanche, de 9h à 21h

Marseille, Esplanade du J4

La grotte préhistorique découverte en 1985 sous la mer restituée dans la Villa Méditerranée.

www.grotte-cosquer.com

LA JOCONDE

Exposition immersive

Jusqu'au 21 août

Marseille, Palais de La Bourse

grandpalais.fr

LA JOCONDE
EXPOSITION IMMERSIVE
10 MARS - 21 AOÛT 2022
PALAIS DE LA BOURSE - LA CANNIÈRE - 13001 MARSEILLE



ITALIA DISCRETA

Jusqu'au 28 août - Aix-en-Provence, Musée Granet

La vision rêvée de la péninsule italienne par le photographe Plossu et le peintre Granet

museegranet-aixenprovence.fr

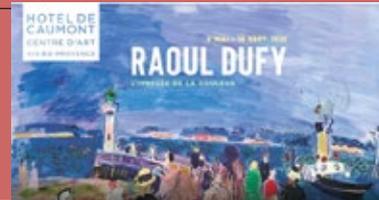
RAOUL DUFY

Jusqu'au 18 septembre

Aix-en-Provence

Hôtel de Caumont Peintures

caumont-centredart.com



L'ÉCOUTE ESSAIMÉE

Jusqu'au 2 octobre - Arles, musée Réattu

Félix Blume / Dominique Petitgand
Exposition d'art sonore

museereattu.arles.fr

PHARAONS SUPERSTARS

Jusqu'au 17 octobre - Marseille, Mucem

Ou comment quelques rois et reines de l'Égypte ancienne sont devenus des icônes

mucem.org

COULEURS DES SUDS, ANTOINE & JOS HENRI PONCHIN

Jusqu'au 30 octobre - Marseille

Musée Regards de Provence

Peintures

museeregardsdeprovence.com

CAMILLE CLAUDEL - GÉNIALE FOLIE

Jusqu'au 13 novembre

Les Baux-de-Provence, Musée Yves Brayer

30 œuvres prêtées par des collectionneurs et des musées
yvesbrayer.com

VENISE, LA SÉRÉNISSE YVES KLEIN, L'INFINI BLEU

Jusqu'au 8 janvier 2023

Les Baux-de-Provence

Carrières des Lumières

Deux expositions immersives.

carrieres-lumieres.com





CONCOURS PHOTOS : VOICI LES GAGNANTS !

Une nouvelle fois, vous avez été très nombreux à participer à notre concours photos sur la thématique du patrimoine. Vos belles prises de vue nous ont rendu le choix difficile, mais certains clichés ont particulièrement retenu notre attention. Félicitations à nos gagnants et bravo à tous pour votre participation !

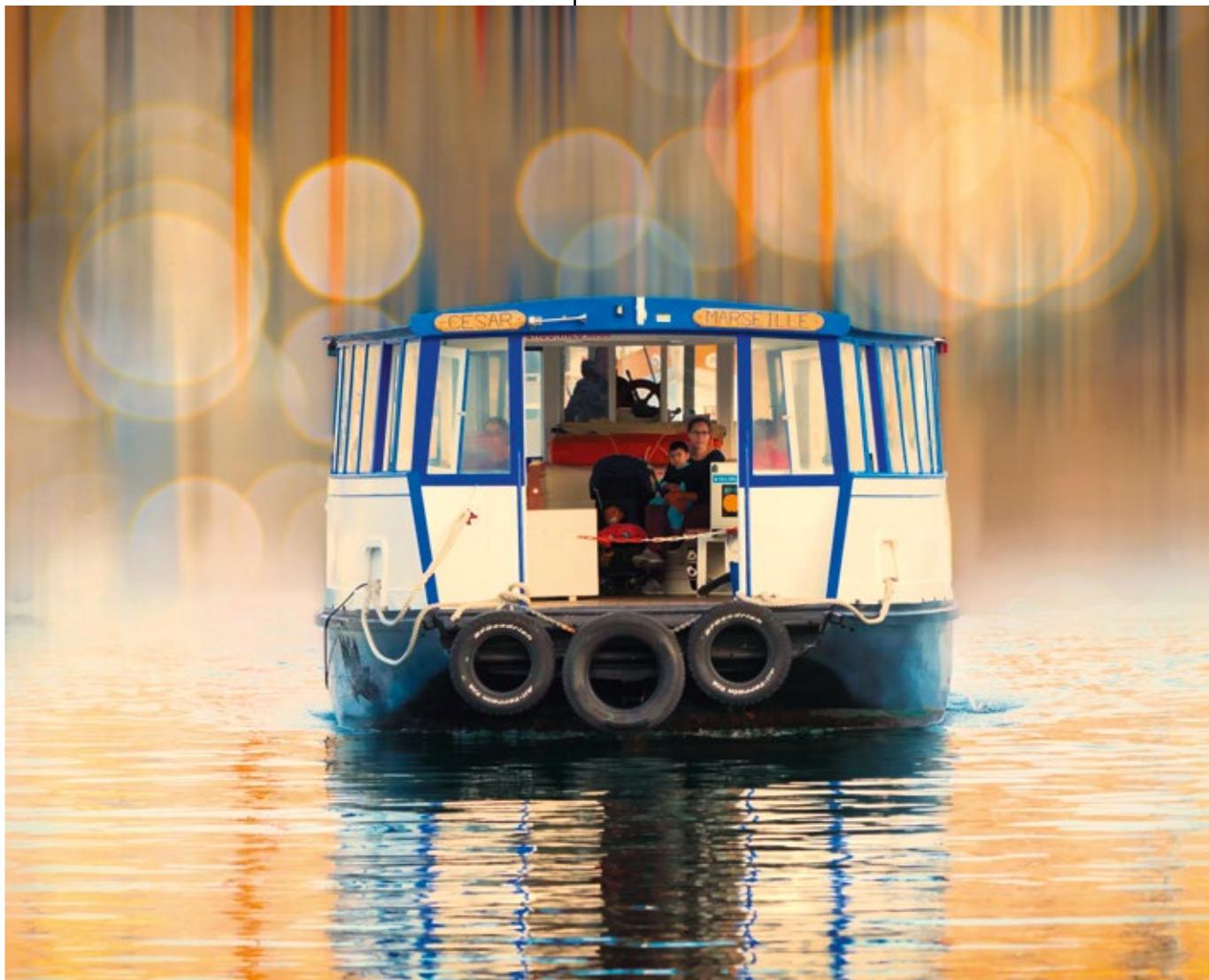
Jusqu'au vendredi 15 juillet, nous vous invitons à retenter votre chance en nous faisant parvenir les photos de "votre été insolite dans les Bouches-du-Rhône" à l'adresse suivante : accents@departement13.fr

Une excellente occasion de parcourir notre merveilleux territoire en laissant libre cours à votre imagination !

Les photos les plus originales seront publiées dans le n°267 "septembre-octobre" d'Accents.

Bonne chance et bonnes vacances à tous !

Pour retrouver d'autres jeux concours et suivre toute l'actualité du Département des Bouches-du-Rhône >>

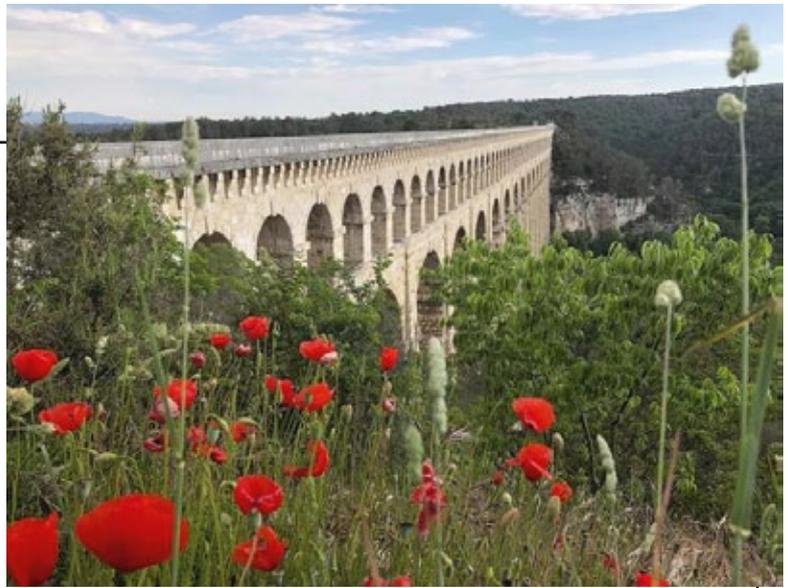


Michel Di Méglio

À Marseille, au coucher de soleil,
le Ferry Boat brille de mille feux

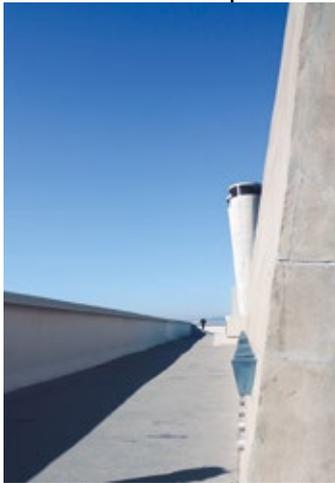
Ève Leydier

Le printemps sublime l'aqueduc de Roquefavour à Ventabren



Virginie Massi

Le Corbusier à Marseille en partance vers l'horizon



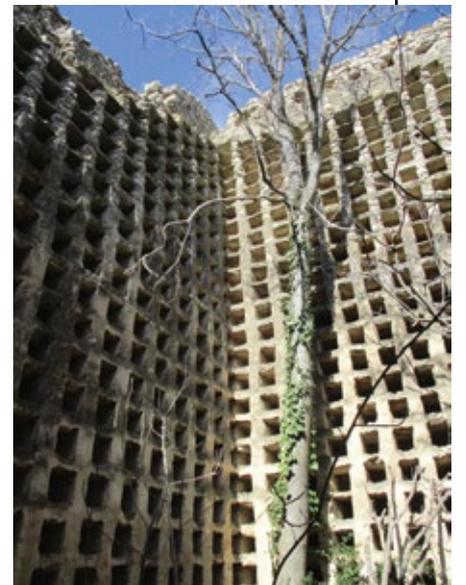
Jacqueline Blasco

À Saint-Chamas, le Pont Flavien trône fièrement



Philippe Beccard

Une perspective insolite de la cathédrale de la Major à Marseille



Nicolas Despinoy

Le mystérieux pigeonnier de Roquemartine à Eyguières



OBJECTIF JOP 2024

DANS LA PERSPECTIVE DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024, NOUS VOUS PRÉSENTONS ICI L'ACTUALITÉ OLYMPIQUE DANS NOTRE DÉPARTEMENT.

À L'ÉCOUTE DU VENT

À 35 ans, Noé Delpesch est presque un "vieux loup de mer". Depuis l'âge de 7 ans, il régate au gré des vents des championnats et autres Jeux Olympiques, toujours en double et souvent avec succès. Son bateau fétiche ? Le 49er sur lequel il termine 5^e aux Jeux de Rio avec son compère de toujours, Julien D'Ortoli. C'est avec lui qu'il décide de repartir pour 2024.

Après 6 ans de séparation avec Julien D'Ortoli, vous décidez aujourd'hui de refonder votre équipe et de préparer les Jeux de 2024. Pourquoi ?

Noé Delpesch : En 2016, ça faisait 10 ans qu'on était ensemble. Et comme un couple, on commençait à voir les défauts de l'autre plutôt que ses qualités. Chacun a pris alors un autre chemin. Mais le défi des Jeux à Marseille et l'envie commune de reprendre un nouveau challenge l'ont emporté.

Votre ambition pour ces Jeux ?

N. D. : C'est clairement une médaille. On n'est pas passé loin en 2016 et aujourd'hui je connais très bien le bateau. Mais la concurrence est assez rude car on est 5 équipes pour une seule place. Il va falloir se battre.

Quelle est la préparation ?

N. D. : Pour se qualifier, il faut être bon aux championnats du monde. Tout se jouera en juillet 2023 sur l'épreuve mondiale. Entre temps, on va attaquer les entraînements avec beaucoup de physique car les 49ers sont des bateaux très exigeants. À partir d'octobre, on aura beaucoup de navigation et du choix de matériel.

Quel est votre rôle sur le bateau ?

N. D. : Julien est barreur et moi équipier. C'est-à-dire que je gère les voiles, je m'occupe de la tactique et de la stratégie : choix du bord, placement par rapport aux adversaires, et surtout étude du vent, de sa direction et de la manière de le maîtriser pour optimiser le bateau.

Justement, comment on sent le vent ?

N.D : C'est beaucoup de visuel. On étudie les risées, on regarde où la mer est plus foncée car c'est là où il y a du vent, on observe les cheminées sur terre, tous les indices qui vont nous permettre de faire des suppositions sur les bords à tirer. Dans une régates, il y a une part de chance car le vent est capricieux. Mais la chance ça se provoque.

Qu'est-ce qui vous plaît dans la voile ?

N. D. : C'est plurifactoriel : il y a une petite part de physique, une petite part de mental, une part de technique sur l'eau pour savoir maîtriser son bateau et une grosse part de recherche et de développement, et surtout une cohésion avec l'autre. J'ai toujours navigué en double car très vite on entre dans une dynamique. Tu partages les victoires et les défaites.

Aujourd'hui, quel est votre port d'attache ?

N. D. : Je suis à Marseille depuis 2005. C'est la moitié de ma vie. Ici, on peut faire beaucoup de sports comme du vélo de route, du trail, de la natation ou de la voile. Tant que ma vie est dans la voile de compétition, je ne me projette pas. Je me sens bien ici.

Et vivre sans voile ?

N. D. : C'est comme sans la mer : ce n'est pas possible !



“Ici, nous préparons des Jeux Olympiques que nous voulons durables et participatifs pour tous les citoyens de notre département”.

Marine Pustorino, conseillère départementale déléguée aux Jeux Olympiques et paralympiques et leur héritage.

LE DÉPARTEMENT PRÉPARE LE TERRAIN

Soutenir la pratique sportive pour tous, du collégien à l'athlète de haut-niveau, et sur l'ensemble du territoire, c'est l'objectif du Département au quotidien. Et la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et de leur héritage pour les habitants des Bouches-du-Rhône encourage cet engagement pour pérenniser les clubs, les installations, et le développement du sport.

• Un partenariat avec la Fédération française de tennis

Après l'athlétisme et le judo, c'est au tour du tennis de s'engager avec le Département dans le cadre d'une convention de partenariat signée en juin dernier pendant le tournoi de Roland-Garros. La collectivité y a réitéré sa volonté d'aider les clubs dans le département, mais aussi d'encourager la mise en place de l'Urban Tennis sur le territoire. Ce mini-terrain itinérant permet de faire découvrir le tennis à tout le monde. Un circuit par étape sera organisé lors de la saison sportive 2022/2023.



Thierry Santelli, conseiller départemental délégué au sport, a échangé quelques balles avec Gilles Moretton, Président de la Fédération Française de tennis.

• De nouveaux équipements pour le basket-ball

Avec plus de 8 000 licenciés et 63 clubs, le basket-ball est un sport particulièrement prisé dans les Bouches-du-Rhône. C'est pourquoi des équipements sportifs ont été remis à différents clubs afin d'améliorer la pratique de ce sport. Et pour renforcer cette action, le Département s'engage à soutenir les projets portés par les communes pour développer le basket 3x3 devenu discipline olympique, en contribuant notamment à la rénovation ou la création de nouveaux terrains municipaux.



Les clubs de basket ont reçu leurs équipements à l'Hôtel du Département en juin dernier.

La tournée “La Provence terre de sports” s'est arrêtée avant l'été à Istres et à Aubagne. Collégiens et grand public ont pu participer aux activités de ce village olympique itinérant. Les prochains lieux : Arles du 29 septembre au 1^{er} octobre et Miramas du 17 au 19 novembre.



LES JARDINS D'ALBERTAS, L'HÉRITAGE D'UNE PASSION

Les jardins d'Albertas à Bouc-Bel-Air sont classés monuments historiques depuis 1993. L'histoire de ce lieu est intimement liée à la famille d'Albertas arrivée d'Italie au 14^e siècle et, qui aujourd'hui encore, maintient la mémoire de ce jardin enchanteur.

C'est la 3^e fête des plantes la plus importante en France : chaque année au mois de mai, plus de 20 000 visiteurs arpentent les allées des Jardins d'Albertas à Bouc-Bel-Air pour venir faire leur marché et découvrir ce lieu unique en Provence. Un lieu chargé d'histoire.

DE L'ITALIE À MARSEILLE

L'histoire commence en 1350. La famille d'Albertas quitte l'Italie pour fuir la guerre. Après un court passage à Apt, ils s'installent à Marseille, alors déjà grand port de commerce, et entament une vie d'armateurs. Épices et tissus sont les principales cargaisons échangées entre les deux bords de la Méditerranée et la cité phocéenne fourmille alors de ces compagnies maritimes. Les d'Albertas réussissent tellement bien qu'ils décident de s'installer du côté de Gémenos et d'y construire un château (l'actuel Hôtel de ville). C'est là que commence leur passion pour les jardins. Sur leurs terres, ils bâtissent d'abord un jardin à la française puis c'est du côté du vallon de Saint-Pons qu'ils édifient un jardin à l'anglaise, considéré à l'époque comme un des 10 plus beaux jardins d'Europe.

UN HÉRITAGE À ENTREtenir

À la faveur d'un mariage avec la dernière héritière de la famille de Séguiran, ils héritent d'une propriété à Bouc-Bel-Air.

Le fruit du hasard leur confère un jardin exceptionnel élaboré vers 1640. Inspiré de la Renaissance italienne, ce vaste Parc fait la part belle aux statues, terrasses et autres fontaines. Un des héritiers, Jean-Baptiste d'Albertas, premier Président de la Cour des Comptes, va entamer en 1750 une rénovation complète du jardin et élaborer des plans de modernisation.

UN SIÈCLE D'ABANDON

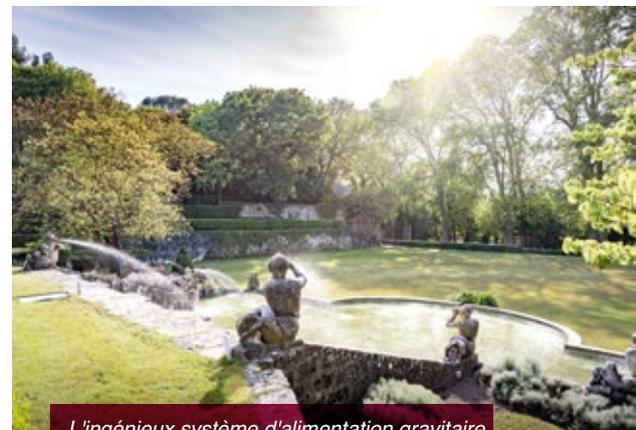
Pourtant en 1850, les affaires ne font plus florès et la faillite touche la famille d'Albertas. De tous les biens et propriétés, seuls la bastide et le Parc de Bouc-Bel-Air sont conservés. Mais les jardins sont laissés à l'abandon durant un siècle, et c'est après la deuxième guerre mondiale que Jean et Sylvia d'Albertas décident de leur redonner vie. Après de vastes travaux de rénovation, ils les font inscrire à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Aujourd'hui, les Jardins d'Albertas sont classés monument historique et bénéficient régulièrement de soutiens publics et privés pour entretenir la mémoire d'un lieu exceptionnel qui a traversé les siècles. Ouverts du mois de mai au mois de septembre, ils accueillent plus de 35 000 visiteurs par an.

Olivier Gaillard

Pages réalisées avec les Archives départementales



Chaque année la fête des plantes attire 20 000 visiteurs et 180 exposants



L'ingénieux système d'alimentation gravitaire des bassins fonctionne toute l'année



“Aider les jardins d’Albertas, c’est pérenniser un patrimoine culturel exceptionnel et le transmettre aux générations futures”.

Patrick Ghigonetto, conseiller départemental délégué au patrimoine, à l’immobilier et au patrimoine culturel.



Plan de rénovation des jardins imaginé par Jean-Baptiste d'Albertas en 1751

Depuis 1986, le Département soutient financièrement la rénovation et l'entretien des jardins d'Albertas. Une aide qui a permis de restaurer les jardins à l'identique et de maintenir le site afin de l'ouvrir aux visiteurs.

CASANOVA, L'AMOUREUX ÉCONDUIT D'ALBERTAS



Peu de femmes peuvent se targuer d'avoir fait chavirer le cœur de Giacomo Casanova, symbole du charme et de la séduction. C'est en 1749, près de Bologne, qu'il rencontre une certaine "Henriette", jeune aristocrate provençale à laquelle il voue une passion.

Mais l'idylle durera quelques mois avant que la fameuse Henriette ne disparaisse sans laisser d'adresse. Des recherches récentes laisseraient à penser que cette aristocrate serait Marie-Anne d'Albertas, épouse d'un des conseillers du Roi à la Cour des Comptes de Provence. Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Le hasard a failli les réunir vers 1760. Casanova en visite en France passe à Bouc-Bel-Air et casse l'essieu de son carrosse... à quelques encablures du château ! Il est accueilli pour une nuit dans la demeure des Albertas où se trouve Marie-Anne. Celle-ci restera voilée, ne révélant ainsi jamais son identité. Ce n'est que quelques années plus tard qu'elle lui enverra un message, lui révélant la vérité. Malgré plusieurs tentatives, Casanova ne réussira jamais à revoir celle qui restera peut-être son seul amour.

UNE SOURCE NATURELLE JAMAIS TARIÉ

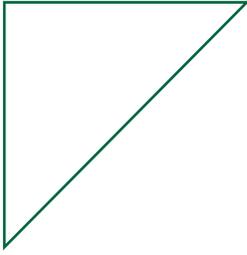
Si les jardins existent c'est bien parce qu'ils bénéficient d'une source d'eau naturelle dont on ne connaît pas encore exactement l'origine. Très vite, les créateurs ont su utiliser cette ressource naturelle qui ne s'est jamais tarie. L'eau s'écoule par gravité d'en haut jusqu'en bas, alimentant ainsi les douze bassins et fontaines de la propriété et arrosant les terres, avant de se déverser dans le cours d'eau du Grand Vallat qui se jette dans l'Arc. Le système de galeries imaginé à l'époque est particulièrement ingénieux pour alimenter toute la propriété.

Et certains conduits permettent même de s'y tenir debout. Régulièrement, des travaux d'entretien sont réalisés pour maintenir en état cette source de vie.

RENSEIGNEMENTS :

JARDINSALBERTAS.COM - TÉL. : 04 42 22 94 71

VISITES DE MAI À SEPTEMBRE



ALPILLES

LE SENTIER DES ÉCHELLES



Arches, échelles, parois percées et rampes câblées composent cette randonnée courte mais intense vers le Mont Gaussier, au départ du sentier botanique du vallon de Saint-Clerg. Variée par ses difficultés, dont quelques passages vertigineux, cette randonnée l'est aussi par l'alternance de larges pistes et de sentiers étroits, à flanc de falaise ou en forêt. Elle offre de splendides panoramas sur Glanum et Saint-Rémy-de-Provence, la chaîne des Alpilles et le Ventoux.

PARCOURS BOTANIQUE

À Saint-Rémy-de-Provence, du parking de la Caume, dos à la D5, passés la barrière et le panneau indiquant "Accès AL115", on prend la petite route goudronnée, qui est aussi le départ du sentier botanique (lire ci-contre).

Au virage à droite, on la quitte pour un chemin très pierreux qui monte en face. Après un replat, on redescend vers la droite, au milieu des majestueux cèdres de l'Atlas au feuillage vert bleuté, pour rejoindre la route abandonnée précédemment. Dix mètres plus loin, le sentier botanique signalé par une borne "AL218" plonge à gauche dans le vallon de Saint-Clerg.

D'abord raide et caillouteux, il descend ensuite doucement sous les frondaisons. Quand il se dégage apparaissent sur la gauche, les falaises du Mont Gaussier et les échelles du même nom. Au niveau

des ruines de la chapelle Saint-Clerg (lire ci-contre), on vire à gauche, sous le couvert boisé, pour emprunter le sentier des échelles du Mont Gaussier (balisage bleu).

DU VALLON AU SOMMET

Après un fort raidillon, avec parfois des pierres glissantes, on passe sous une arche naturelle dans le rocher pour arriver au pied de la paroi. On grimpe la falaise par les échelles, jusqu'à un petit passage naturel, puis un autre plus grand, le "trou souffleur"*, qui traverse le rocher et débouche sur le côté ouest du Mont Gaussier équipé de nombreuses voies d'escalade réputées difficiles.

Au sortir du trou, repérer le petit panneau fléché en bleu à droite qui indique le sentier plongeant à gauche pour longer la falaise équipée d'une main courante. On grimpe ensuite un petit passage rocheux, on continue sur le sentier en restant à gauche.

À l'approche du sommet, une petite plateforme permet d'admirer le panorama époustouflant : au nord, vue sur Saint-Rémy, et le Mont Ventoux au loin, à l'est la chaîne du Luberon. Au sud-est, on découvre le caractéristique Rocher des Deux Trous et la Caume repérable à l'antenne de télévision installée sur son plateau (387 m).

Toujours suivre le balisage bleu qui conduit sur une vire équipée de rampes. Puis une petite échelle descend face au rocher. Après quelques passages rocheux, le sentier se dégage, au-dessus du vallon de Saint-Clerg. Prendre la direction "vers le Col des Plaines" pour retrouver le début du sentier botanique et rejoindre le parking.

*Prudence au passage du "trou souffleur" car en s'y engouffrant, le vent, même s'il est faible, subit un effet Venturi, c'est-à-dire une accélération, qui peut surprendre et déséquilibrer.



“Nos sapeurs-pompiers, nos forestiers-sapeurs et ouvriers forestiers sont en veille permanente face à un été à haut risque. Si le Département est un acteur majeur de la prévention contre les incendies et redouble d'efforts cette année, c'est à chacun de respecter les gestes de prudence lors des balades dans les massifs”.

Richard Mallié, conseiller départemental, délégué à la protection des massifs forestiers et au Sdis.

DU MONT GAUSSIER

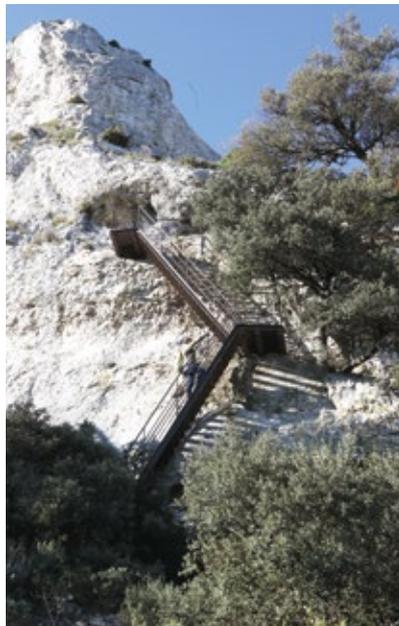
LA CHAPELLE DE SAINT-CLERG

D'une architecture très simple, cette petite chapelle romane est l'un des plus anciens édifices de Saint-Rémy-de-Provence, citée sous le nom de Saint-Quirice dès 982. Construite au pied du Mont Gaussier, autour de l'an 1000, elle a probablement participé à la christianisation de la région de Glanum.



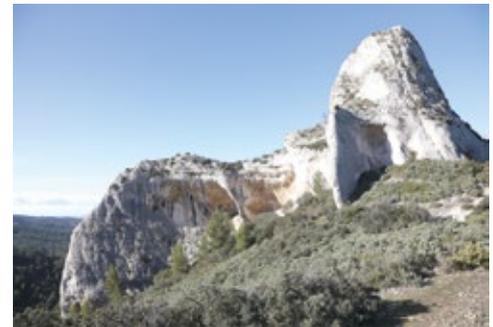
LE SENTIER DES ÉCHELLES

Aménagé vers 1935 par des Saint-Rémois dans le cadre du développement touristique de la commune, il permet d'effectuer le tour du Mont Gaussier par un itinéraire spectaculaire traversant les falaises calcaires. Le site a fait l'objet d'une remise en valeur menée en partenariat avec le Parc naturel des Alpilles et le soutien financier du Département. Au-delà de la réhabilitation des échelles, paliers, garde-corps et rampes, et de la mise en place d'une signalétique, le sentier botanique a bénéficié d'aménagements paysagers.



SOMMET EMBLÉMATIQUE DES ALPILLES

Au sud de Saint-Rémy-de-Provence, le Mont Gaussier (306 m) domine le site de Glanum. Habité dès la Préhistoire, ce site exceptionnel est particulièrement sensible sur le plan patrimonial et environnemental. Ses falaises accueillent quelques couples d'aigles de Bonelli. Classé Natura 2000, il fait partie du plateau des Antiques et de l'arrêté de protection de biotope de la Caume, contiguë au Mont Gaussier.



SENTIER BOTANIQUE DU VALLON DE SAINT-CLERG

Le parcours botanique du vallon de Saint-Clerg est balisé de bornes coiffées d'un carreau de terre cuite où figurent arbres, arbustes et plantes sauvages que l'on rencontre dans le massif des Alpilles et ailleurs : cormier ou sorbier domestique, pistachier térébinthe, garance voyageuse ...

Le vallon rejoint le site archéologique de Glanum.

+ D'INFOS

1h30

3,85 km

Balisage

- Quelques passages en corniche assez vertigineux mais sécurisés par des rampes.
- Chaussures de marche obligatoires.
- Déconseillé aux jeunes enfants, par grand vent et en cas de météo humide.



Y aller : Depuis Saint-Rémy-de-Provence, direction les Baux-de-Provence par la D5. Au col, se garer sur le parking de La Caume, à gauche.

LE PROVENÇAL

LA CABRO DÓU ROUVE : UNO CABRO D'OR



Notre rubrique dédiée à la langue provençale met à l'honneur en dialecte maritime une race caprine provençale célèbre, la chèvre du Rove. Reconnaisable entre toutes à sa robe couleur généralement marron avec des taches blanches ou noires, ses cornes triangulaires et torsadées, cette chèvre accompagnait jadis la transhumance des moutons et fournissait son lait aux bergers et aux agneaux que leur mère ne pouvait nourrir, mais aussi sa viande. Connue pour son lait d'exception, elle est aussi considérée aujourd'hui comme une débroussailleuse de premier plan, contribuant efficacement à la lutte contre les incendies de forêt. Retrouvez sur notre site internet la version audio de l'article et sa traduction en langue française.

Par Jean-Michel TURC
Professeur certifié de langue provençale à Marseille
Majoral du Félibrige



Fa de siècle que la cabro dóu Rouve s'atrobo sus lei couelo marsiheso e fa un brave moumen qu'es prasènto dins leis abeié dóu fedun. Mai aquelo raço caprino manquè de pau de desaparèisse avans que, bouono-di d'abalissèire afouga, lou prougramo de counservacien de la raço prenguèsse soun vanc. Es coumo acò que la raço s'en escapè e qu'en 2013 si coumtavo mai de 10 000 maire. Vuei, l'a autant d'elevaire de cabro dóu Rouve masié froumagié que d'elevaire alachaire. E coumo es foueço capablo de valourisa lei mitan se, vèn naturalamen la raço de courounello pèr lei sistèmo dóu pastouralisme mieteran. A l'ouro d'aro, l'abalimen de la cabro dóu Rouve, es plus de fòuclure. De recerco faguèron meme vèire l'a gaire que beileja un atefiàgi sus un moudèlo pastourau dei gros es ecounomicamen vivable.

UNO CABRO ANTICO EMÉ SA LEGÈNDO ...

Fau remounta à la neissènço de la ciéuta fouceïenco pèr vèire lei proumièrei cabro dóu Rouve en Franço, l'a 2600 an d'acò. Segound la legèndo, un batèu gregau que l'avié de cabro dins soun cargamen - qu'èron pèr lou manja de l'equipàgi - si sarié encala à la largo dei couesto de Marsiho e lei cabro, pecaire, sarien arriba en nadant dóu coustat dei couelo de la Nerto. Li troubèron aquito de terro proupiço pèr li planta sei bato e si li multiplica en bastardejant 'mé de cabro dóu peïs. Coumo que vague, la cabro dóu Rouve es uno raço entre-mesclado : alacho coumo pòu fa de la. Es de bèsti foueço foueço rustico que fan soun proun d'un manja bèn paure sus lei couelo rasto dei séuvo mieterano. Sa muscladuro n'en

fa uno caminarello de proumièro. Aquèstei marco esplicon que, despuï lou tèms que Jèsus poutavo de braïeto, lei cabro dóu Rouve li soun en raço e vui enca dins leis abeié de fedun. Vous menon tambèn lou troupèu, alachon l'agnelun ourfanèu e lei pastre s'apitançavon de sei cabrit e de soun la à l'estivo. Ensinto, la cabro dóu Rouve si vèi en aboundo sus l'arcado de l'amountagnàgi que va de Crau enjusqu'eis Aup, emé tambèn lei valèio de la Stura, en Itàli.

... QUE MANQUÈ DE PAU DE DESPARÈISSE !

Aquelo raço d'aquito fuguè à mand de desaparèisse après la Segoundo Guerro moundialo. Raport à l'escasseta de sa proudiveta la cabro dóu Rouve si viguè fouero-bandido, la soucieta coumtant que sus lei rendemen tant au nivèu



industriau qu'agricolo. En mai d'acò, uno pudemié de brucelòsi que fourcè de mata lei troupeù, abrivè sa desaparicion. Dins leis annado 60-70, uno pichouno floto de pastre afouga, amouros d'aquesto raço caprino que si capitavo d'èstre bèn apaïsado, decidèron de l'apara. Tambèn, es coumo acò que l'Assouciacion de Defènso dei Caprin dóu Rouve (A.D.C.R.) e lou prougramo de couservacion de la raço veguèron lou jour. En 1987, lou proumier estúdi de la pouplacièn recensavo 1800 cabro. En 2003, lou tout mountavo à 5 200 maire pèr ana enjusqu'à 10 500 cabro en 2013. Adounc, la pouplacièn a doubla en pas dès an, fasènt de la Rouve la proumièro raço loucalo en França metroupoulitano. E maugrat que siegue menudeto la prouduktiveta de la cabro dóu Rouve. L'atefiàgi de la cabro dóu Rouve es uno realita ecounoumico e leis elevaire tant froumagié masié que lei qu'alachon, vivon de sa prouduccion. Mant un estúdi ecounoumi emé de cas-tipe fan vèire ei pourtaire dei proujèt que l'abalimen de la cabro dóu Rouve es pas de fòucloure mai uno vertadièro ativeta agricolo rendivo. Adounc longo mai à la cabro dóu Rouve emai à sei brouso !



“La langue provençale est un des fondements de notre département. Elle témoigne d'un passé toujours présent et d'une culture ancrée dans l'avenir”.

Mandy Graillon, conseillère départementale déléguée à la langue et à la culture provençale.

VA SABIAS ACÒ ? LA CABRO DÓU ROUVE, UNO DESBARTASSAIRIS NATURALO, ECOULOUGICO EMAI ECOUNOUMICO...

[dialèite maritime].

Quand si parlo de la cabro dóu Rouve, l'assouciacion de-longo, o quàsi, au pastouralisme. Acò vèn qu'es abalido majamen d'aquèstou biais. Si comto aperiàqui 32 600 eitaro de boues francès que lei cabro dóu Rouve li vènon pèr pasturga. Aquèu sistèmo pastourau, que lei ressourço pasturiero dei bèsti li soun bèn valourisado coumo fau, vous baio eis atefiàgi uno autounoumié alimentari dei grosso. Lei bèsti qu'alachon, manjon pèr 100 % sus lei camin e leis atefiàgi froumagié dei mas soun autounome pèr à pau près 85 % bouono-di lou pasturgàgi. Aquelo ativeta pastouralo tène uno bravo plaço dins l'envirounament : lou cabriè que saup soun mestiè fa lou routa sus lei pascàgi pèr pas subre-pastura e dounc apauri la ressourço. Soun biais de travaia va dins la draio de l'espandimen duradis, qu'emé soun troupeù vous prene de la naturo pas mai que ço que pòu si regenera. Lou pasturgàgi es tout carcula segound lei sesoun pèr fin de garda de ressourço proufichoue pèr un tèms capitau coumo la secaresso d'estiéu. E de beileja lei cavo ensinto es impourtant pèr pas que lei couelo siegon abenado. Fau coumta, mai o mens, 2 eitaro pèr apastura uno cabro segound lou biais pastourau. Adounc, es un sistèmo d'abalimen foueço estensiu.

LA RECETTE DE FABIEN

SARDINES À L'ARLÉSIENNE

(Cette entrée peut se transformer en plat, accompagnée d'un riz blanc de Camargue...)



TEMPS DE PRÉPARATION : 40 MIN



TEMPS DE CUISSON : 5 MIN



DIFFICULTÉ : ASSEZ FACILE

INGRÉDIENTS POUR 2 PERSONNES :

- 6 filets de sardines
- Un peu de farine
- 1 courgette de taille moyenne
- 1 bulbe de fenouil
- 3 tomates grappe
- 1 citron confit
- 1 petit bouquet de persil plat
- 6 feuilles de basilic frais
- Huile d'olive
- Sel et poivre
- 1 citron

PRÉPARATION

Demandez à votre poissonnier de vous préparer les filets de sardines.

Coupez finement la courgette, les tomates, le citron confit et le fenouil. Ciselez le persil et les feuilles de basilic, puis mélangez l'ensemble dans un bol.

Rajoutez un peu d'huile d'olive, salez, poivrez et laissez un peu mariner.

Farinez les filets de sardines côté peau, puis snakez-les uniquement côté peau dans une poêle avec un peu d'huile d'olive, deux à trois minutes selon l'épaisseur du filet.

DRESSAGE :

Disposez les filets par trois dans une assiette côté peau et pressez un citron dessus pour finir la cuisson.

Déposez ensuite votre mélange de légumes mariné sur les filets et disposez une feuille de basilic frais sur chacun.

Versez un peu d'huile d'olive sur l'ensemble et c'est prêt !!!

Pour rajouter une touche plus orientale ...

Incorporez à votre mélange mariné de la coriandre fraîche ciselée.

À chaque numéro, nous invitons un cuisinier amateur à nous donner sa recette traditionnelle. Aujourd'hui, Fabien, graphiste, habitant et natif d'Arles, nous livre sa recette des sardines à l'Arlésienne !!!



TESTEZ LE KAMAJI

Nous vous proposons un nouveau jeu de grilles, « le Kamaji », inventé par le Marseillais Patrick Tirone. Ce sport cérébral, basé sur l'addition de chiffres, permet notamment de devenir incollable sur le département des Bouches-du-Rhône.

Une fois les grilles remplies, complétez le texte à trous (en bas) à l'aide des réponses obtenues.

Règles du Kamaji

- Barrer les chiffres par séries de 2, 3 ou 4, afin que la somme de ceux-ci corresponde au chiffre présent dans la case bleu. Les chiffres restants sont la solution de la grille.
- Seul le chiffre 1 peut être relié à plusieurs autres chiffres.
- Les traits peuvent être : à l'horizontale, à la verticale ou en diagonale et peuvent se croiser.
- La lecture de la solution se fait de gauche à droite et de bas en haut.

GRILLE KAMAJI énigme 5X5 niveau 1

Trouvez la superficie occupée par l'agriculture dans les Bouches-du-Rhône (en pourcentage)

.. 0 %

2	2	2	2	3
2	3	3	3	3
4	3	5	2	3
1	3	3	4	2
3	4	2	2	1

GRILLE KAMAJI énigme 6X6 niveau 1

Trouvez le nombre d'exploitants agricoles dans les Bouches-du-Rhône

.. 000 EXPLOITANTS AGRICOLES

3	3	5	1	4	3
3	4	3	5	2	3
3	4	6	3	2	4
2	3	2	5	3	4
4	2	2	1	2	4
4	3	3	2	4	2



L'AGRICULTURE DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE

Les Bouches-du-Rhône sont le premier département français producteur de fruits et légumes. L'agriculture occupe d'ailleurs % de la superficie totale de ce territoire aux multiples atouts. Ce secteur d'activité, auquel le Département apporte chaque année plus de 10 millions d'euros pour aider les agriculteurs à s'installer, compte environ exploitations agricoles.



2	4	2	3	3	4
4	2	1	2	2	4
4	3	5	3	3	2
3	4	3	6	4	3
3	2	5	3	4	3
3	4	1	5	3	3

1	2	2	4	3	3
2	4	3	3	1	4
3	2	5	3	4	3
3	3	3	3	3	2
3	2	3	2	3	2
3	2	3	2	4	2

DES GRILLES KAMAJI
SOLUTIONS

UNE PETITE DERNIÈRE POUR LA ROUTE ?



Pas de cigarette en forêt ni de mégot jeté par la fenêtre de la voiture

#SoyonsVigilants

departement13.fr   

ABONNEZ -VOUS



- > EN VOUS RENDANT SUR LE SITE DEPARTEMENT13.FR
- > EN RENVOYANT CE COUPON À : ACCENTS DE PROVENCE
HÔTEL DU DÉPARTEMENT - 52, AVENUE DE SAINT-JUST, 13256 MARSEILLE CEDEX 20
- > EN UTILISANT CE FLASH CODE



M^{me} M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal : Mail :

Je souhaite recevoir Accents de Provence par courrier